

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Contrainte et persuasion en matière scolaire

Une nouvelle lettre de M. Garceau

On trouvera en cinquième page la seconde lettre qu'a bien voulu m'adresser, M. Napoléon Garceau. Je m'excuse d'avoir dû en retarder la publication, mais on ne fait pas toujours ce que l'on veut, même dans les journaux.

Ma réponse sera aussi brève que possible.

M. Garceau ne conteste point l'échec de la loi française sur l'obligation, mais il l'attribue à la campagne de déchristianisation qui s'est ouverte dans le même temps.

C'est, il me semble, une explication beaucoup trop simple et qui écarte des faits patents et reconnus de tous les intéressés.

Que la laïcisation de l'école publique et, surtout, la campagne menée contre l'enseignement congréganiste, ait eu un certain effet sur la fréquentation scolaire, je ne voudrais point le contester (encore qu'il ait toujours existé depuis 1882 des écoles libres fréquentées par des centaines et des centaines de milliers d'élèves, et que, jusqu'en 1901, certaines écoles publiques soient restées sous la direction de congréganistes); mais le mal est d'origine infiniment plus variée et il tient surtout à des causes qui sont indépendantes du caractère religieux de l'école.

Les rapports des inspecteurs officiels ne laissent aucun doute sur ce point et révèlent un état de choses qui ressemble singulièrement à celui qui entrave chez nous la fréquentation scolaire. J'ai sous les yeux l'analyse d'une série de rapports faits aux conseils généraux en août 1907 par les inspecteurs d'académie. Je relève à la hâte quelques-unes des constatations les plus caractéristiques.

C'est ainsi que l'inspecteur de l'Aveyron déclare: "Les grandes distances en pays de montagne empêchent l'exactitude, en hiver; les habitudes de la campagne, en outre, sont là qui, durant les mois d'été, retiennent les enfants auprès de leurs parents; les travaux champêtres en occupent la plupart; certains sont bergers ou vont à la pêche aux grenouilles."

Dans le Calvados, pays fort riche cependant, l'inspecteur, après avoir constaté que la "fréquentation laisse toujours beaucoup à désirer," donne les explications suivantes: "Tout d'abord, les longues distances, malgré un réseau d'écoles aussi complet que possible, retardent pour bon nombre d'enfants l'âge de l'entrée en classe; elle se fait plutôt vers la sixième année que vers la cinquième. Passé douze ans, on n'a plus guère d'élèves. — Absences journalières nombreuses, dont les trois quarts ne se justifient point. Soit le moindre prétexte, l'enfant est retenu à la maison pour aider ses parents, garder ses frères ou sœurs, ou même pour motifs moins justifiés."

L'inspecteur de la Charente constate que "la belle saison venue, des parents, encore assez nombreux, comme de coutume, ont gardé leurs enfants."

Dans la Dordogne, même son de cloche. "De trop nombreux parents, qui apprécient peu les bienfaits de l'instruction, sont portés à retenir trop souvent leurs enfants à la maison. Un certain nombre de garçons et de filles ne fréquentent jamais l'école ou n'y font que de bien rares apparitions; ce sont, en général, des enfants de métiers besogneux, dont la maigre exploitation est éloignée du bourg. Les autres vont irrégulièrement en classe: les absences sont nombreuses, variant entre la cinquième et le tiers des présences possibles, même pendant les mois les plus favorisés: proportion énorme.—Garçons et filles quittent fréquemment l'école dès l'âge de onze ans, pourvus ou non du certificat d'études primaires."

L'inspecteur de la Loire, soulignant la diminution constante du nombre des élèves, l'explique ainsi: "Cette diminution constante tient à deux causes principales: la diminution de la population enfantine, conséquence de l'abaissement de la natalité; l'habitude de plus en plus grande, d'occuper les enfants aux travaux de la ville ou des champs, dès qu'ils sont en âge de rendre quelques légers services et d'ajouter aux ressources de la famille."

L'inspecteur du Puy-de-Dôme, dit: "Dans les hauts plateaux, il est couramment admis que la classe chôme, en hiver, parce que la neige rend les chemins impraticables, en été, parce que l'herbe pousse dans les prairies et que le bétail est dehors. Beaucoup d'élèves ne fréquentent pas l'école plus de quatre mois de l'année, et encore!"

On pourrait facilement doubler le nombre de pareils témoignages.

Du reste, le Bulletin de la Ligue de l'Enseignement, octobre-décembre 1904, publication fort peu sympathique aux cléricaux, portait à l'égard de ce témoignage très caractéristique: "On peut affirmer que dans la généralité des communes rurales, la scolarité ne va nulle part jusqu'à 13 ans. Pour une partie, le certificat d'études l'interrompt entre 11 et 12 ans, rarement plus tard, généralement plus tôt. A quel âge finit-elle? D'ordinaire à celui de la première communion, c'est-à-dire vers 11 ans; après on ne voit plus ceux que ne retient pas la préparation au certificat d'études. C'est ainsi qu'on arrive à une perte de temps estimée en moyenne de 20 à 25 p.c. du total des présences possibles, ce qui est désastreux dans les nombres les plus faibles qui concourent à cette moyenne"; puis il attribue aux causes économiques (misère, familles nombreuses, nécessité du travail) et morale (opposition du clergé—ce sont des anticléricaux qui parlent—parti-pris négatif des parents; lucre des parents et des employeurs; indifférence, inattention, incurie des familles) la plus grande partie de cet état de choses.

Le gouvernement français, malgré tous les efforts qu'il a faits pour amener les enfants à l'école, en dépit des moyens dont il dispose, n'a pas réussi à triompher de ces causes d'ordre économique et moral. Je persiste à croire qu'une loi d'obligation n'aurait pas plus de succès chez nous, qu'elle manquera forcément de sanction.

Et sur ce dernier point, le nouvel argument de M. Garceau ne me paraît pas encore convaincant.

Mon honorable contradicteur semble implicitement admettre la force de mon objection en ce qui concerne le pouvoir politique et les commissions scolaires; ni les commissaires d'écoles, ni les chefs politiques ne seront pressés d'intenter des poursuites qui risqueraient de leur mettre à dos des électeurs ou des voisins; mais il se rabat sur les hommes de bonne volonté, peu soucieux de la popularité, et qui sauront mettre en activité le rouage judiciaire.

Connaissant un peu mon pays, je confesse ne pouvoir donner plus de confiance à ce procédé qu'aux autres.

Les victimes d'un vol ou de voies de fait se plaignent volontiers, parce qu'elles ont subi un dommage direct, mais je connais peu de gens qui soient disposés à braver toutes les inimitiés et toutes les rancunes pour faire observer une loi dont la violation ne leur cause pas un dommage personnel. On en viendrait tout de suite à l'informateur et la vie deviendrait intenable pour le dénonciateur.

Si la fréquentation scolaire laisse encore à désirer, si les enfants sortent trop tôt de l'école, le chiffre des inscrits dans nos écoles qui—pour les enfants de 7 à 14 ans—dépassent chez les catholiques 98 p.c. du chiffre de la population scolaire totale, témoigne d'une bonne volonté que l'on ne saurait méconnaître.

Il me semble que le plus sûr moyen d'améliorer la situation, c'est de faciliter l'accès de l'école, de la rendre plus attrayante et plus efficace, de lui donner de meilleurs maîtres, mieux payés, et d'organiser une grande campagne de propagande qui réforme les moeurs et l'opinion publique.

La loi sans l'opinion ne saurait être efficace; et le jour où l'opinion sera suffisamment éclairée, il ne sera besoin d'aucune loi.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR Deux survivants du TITANIC

Il devait être amusant d'entendre, l'autre jour, à l'enquête présidée par Lord Mersey, le récit de Paddy Dillon. Celui-ci et Johnny Bannon, deux Irlandais qui faisaient partie de l'équipage du Titanic, ont échappé à la mort dans des circonstances dont Dillon ne semble pas avoir aperçu le tragique.

Comme un groupe d'hommes, raconte-t-il attendait sur le pont que le navire sombrât, quelqu'un dit: "Allez donc à la buvette." Plusieurs s'y rendirent, à qui l'on servit gratuitement du whiskey. "Buvez, les amis, disait le steward; nous enfonçons. Et chacun eut sa part de whiskey.

Les hommes remontèrent ensuite sur le pont. L'un avait un papier gommé, un autre, du tabac. On roula une cigarette qui fut passée de main en main dans un groupe d'une dizaine: chacun voulait aspirer une dernière bouffée. Dillon était à côté de Johnny Bannon quand le paquebot coula. Il se rappelle avoir vu des hommes qui se débattaient dans l'eau, en criant. Il fit une prière. Il s'éloigna, à la nage, des cris de ceux qui luttaient contre les flots; il rencontra bientôt Johnny Bannon monté sur une épave, et qui lui dit: "Je suis bien, Paddy."

Il n'y avait pas place pour deux sur l'épave, et Dillon, ayant dit: "Au revoir, Johnny," se dirigea dans la direction où Johnny Bannon prétendait avoir vu une lumière. Quelque temps après, on le recueillit à bord d'un bateau de sauvetage, où il recouvra ses sens.

Paddy Dillon ne trouva pas plus nécessaire de dramatiser sa narration, qu'il n'avait cru utile de hurler quand la mer le réclamait. Et voilà deux gaillards qui, en parfaite santé, sans doute, dans la force de leurs artères, allaient rendre l'âme sans avoir leur épouvante: C'est une belle supériorité sur la bête que de consentir à la mort en silence.

Cela rappelle un peu l'héroïsme des guerres françaises qui nous ont montré des milliers de soldats mourant, selon le désir de Curano, "à la pointe au coeur en même temps qu'aux lèvres."

En tous cas, Paddy Dillon et Johnny Bannon sont de braves... —On dirait des compatriotes! ajoute judicieusement un Français de mes amis.

LEON LOREAIN.

Crédit agricole et ouvrier

A propos du crédit agricole ou des avances de l'Etat aux cultivateurs et ouvriers dont nous parlions l'autre jour, il peut être intéressant d'ajouter que le système existe en Australie depuis une vingtaine d'années.

Une hausse dans les taux d'intérêt décida le gouvernement à mettre le crédit public à la disposition de la classe agricole d'abord, et, plus tard, de la classe ouvrière également.

Or, d'après sir J. G. Ward, l'expérience a été un succès. Nombre de cultivateurs ont, par ce moyen, presque transformé leurs terres, tandis que les ouvriers sont arrivés à posséder leur "home."

Créé en 1895, ce service a été mis en pratique immédiatement. En 1896 le montant des avances atteignait déjà \$2,100,000 et variait de 2 à 3 millions jusqu'à 1907, alors que mis à la disposition des ouvriers aussi. A partir de cette date, les avances doublent pour atteindre le chiffre de 8 millions de piastres en 1911.

L'intérêt chargé aux emprunteurs est de 3-1-2 pour cent et de 3-3-4 depuis quelque temps. Le prêt est fait pour une période de 36 ans 1-2 et constitue avec le remboursement du capital une redevance de \$24.40 pour cent pour les prêts à 3-1-2 et de \$25.25 pour les prêts à 3-3-4.

Le gouvernement avance au même taux qu'il emprunte, et prend son profit, minimise sur les prêts faits à même les remboursements. Soixante-dix-sept millions de piastres ont été ainsi avancés aux agriculteurs et aux ouvriers depuis 1895.

Sir J. Ward affirme que les résultats sont magnifiques. Agriculteurs et ouvriers débarrassés des lourds intérêts améliorent leurs terres ou se construisent et se libèrent de leurs obligations sans qu'il leur en paraisse beaucoup. Les remboursements sont réguliers et les pertes sont nulles, \$750 depuis dix-sept ans, soit une moyenne de moins de \$45 par année.

G. DALLAIRE.

M. BOURASSA

Une dépêche d'Europe confirmait, samedi soir, la note que nous donnions dans le journal du matin. Notre directeur s'est embarqué vendredi à Rotterdam pour son voyage de retour au Canada. Il sera ici vers le 24 juin. Il a employé ses derniers jours de congé à visiter la Belgique et la Hollande.

L'or et les Indous

Les économistes européens commencent à s'étonner de la demande de plus en plus grande d'or monnayé que font les villes de l'Indoustan.

Et ce qui les surprend davantage, c'est que l'or exporté ainsi aux Indes ne reste pas en circulation. La plus grande partie disparaît pour une période de temps indéterminée.

En 1909, l'Inde importait au-delà de cinquante millions de or anglais. En 1910, ce chiffre passait à quatre-vingt-dix millions, et en 1911, à cent dix-sept millions. Et, rien qu'en janvier 1912, l'Inde recevait dix-huit millions et quart en pièces d'or anglais. Et cependant, il semble y avoir presque disette d'or dans l'Inde, tant on y voit rarement ce genre de numéraire, en regard au chiffre énorme qu'on y importe tout le temps.

L'Indou ne veut plus d'argent; c'est de l'or qu'il lui faut. Et une fois qu'il en a eu, il se hâte de le cacher ou de l'enfourir. Il le garde pour lui. Autrefois, il cachait ainsi des pièces d'argent. Mais, au cours de famines assez récentes, il s'aperçut qu'il perdait, à cause de la dépréciation de l'argent, et depuis ce temps, il enfouit de l'or. Les souverains, les bijoux et les perles en or, l'or en barres, c'est cela et cela seul qu'il cache.

Le sous-secrétaire pour les Indes, interrogé récemment aux Communes, par des députés, donnait les statistiques que nous citons tantôt et reconnaissait que les Indous gardent presque tout leur or pour l'enfourir, au lieu de le mettre en cours. C'est là le fait, si l'on veut, d'un nombre relativement peu considérable de cette population, mais ce petit nombre est assez grand, encore, pour que ses dispositions inquiètent les financiers.

Car, en réalité, ce n'est pas parce que les Indous exigent de l'or au lieu de l'argent qu'il faut s'alarmer. Ce qu'il y a d'inquiétant, c'est leur manie de retirer cet or de la circulation, de le mettre en lieu sûr, mais où personne ne le peut trouver, quand il y a des crises financières et que tout le marché réclame de l'or pour faire face aux demandes de remboursement du public. Et, par ailleurs, cette habitude que prennent les Indous de garder leur or ne fait pas l'affaire des banques, qui reçoivent moins de dépôts qu'auparavant. Et les Indous eux-mêmes en souffrent, au point de vue pécuniaire, puisqu'ils économisent, ils ne reçoivent pas néanmoins d'intérêts sur leurs économies. Enfoncés, elles ne leur rapportent rien.

Les économistes se demandent ce qu'il adviendra de tout ceci, et si l'Inde continuera de réclamer des quantités aussi considérables de pièces d'or pour les convertir en bijoux ou les accumuler en des endroits cachés d'où nulle banque ne peut les obtenir. D'autre part, plusieurs se préoccupent aussi de savoir ce qu'il adviendra si, dans un temps de grande famine, aux Indes, les habitants sortaient soudain leur or de leurs cachettes, comme c'est leur habitude, en de telles circonstances. Le cours de l'or baisserait-il alors?

C'est une question de peu d'importance, hors des cercles financiers, pour le moment, dira-t-on. Soit. Mais elle prendrait une autre importance, le jour où les Indous sortiraient tous leurs trésors cachés.

Georges PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Un Italien fort ivre tiraît du pistolet hier soir sur un de ses compatriotes, en pleine rue, vers les sept heures. Les sergents de ville, naturellement, sont arrivés trop tard pour amener le tireur au poste.

Il ne se passe pas de semaine que quelque membre de la colonie italienne ne joue du couteau ou du revolver. Que faut-il faire? Leur défendre l'achat d'armes de toutes sortes, et interdire aux armuriers de leur en fournir, comme l'on prohibe la vente de l'alcool aux Indous? Ceci pourrait être un peu injurieux pour les Italiens de la meilleure classe, — et il en vient aussi au Canada; — mais s'ils venaient indiquer, eux-mêmes, aux autorités, un moyen pratique de ramener leurs compatriotes au bon sens, ils rendraient un excellent service au pays. Malheureusement, ils ne le font pas. Ils ne le font pas, mais encore faut-il qu'elle ne soit pas "l'immigration armée."

Un général allemand, le général Bernhardt, ridiculisait dans un récent discours la neutralité de la Hollande et de la Belgique; et il ajoutait que l'Allemagne, dans son propre intérêt, doit s'emparer au plus tôt de ces deux pays, surtout de la Hollande.

Il y a longtemps que l'Allemagne convoite, et les ports de mer et les colonies des Pays-Bas. Car la Hollande est, somme toute, encore une des nations qui ont les plus belles colonies, et l'Allemagne, une de celles qui, en ont le moins, en regard à sa grande population et à leur richesse. Mais les Hollandais n'entendent pas se voir assaillir par l'empire germanique. Guillaume II et la ligue pan-germanique tiennent à ce sentiment. Il n'est pas probable que cela soit.

La politique aux Etats-Unis

Quel que soit le résultat de la convention nationale républicaine qui se réunira demain à Chicago, la réapparition de Théodore Roosevelt comme élément de perturbation dans la politique des Etats-Unis, a une signification dont on ne saurait méconnaître la gravité.

Ce n'est pas la personnalité de Roosevelt qui tire ici à conséquence. L'homme a moins d'importance que la situation de fait qui l'a jeté dans le tourbillon où il se débat.

Cette situation n'a rien d'accidentel. Les causes de la confusion politique qui en résulte tiennent à l'ordre social et économique qui a prévalu aux Etats-Unis depuis un demi-siècle.

Le secret de la force politique de Roosevelt ne réside pas dans ses aptitudes d'homme d'Etat; ces aptitudes lui sont sérieusement contestées. Mais que l'on ne s'y trompe pas: quel que soit le jugement porté sur lui par ses contemporains, il est aujourd'hui l'homme que les foules applaudissent, parce qu'il est l'expression du mécontentement national.

Les conditions de la vie aux Etats-Unis sont devenues presque intolérables pour la grande masse du peuple. Depuis cinquante ans, sous couleur de faux patriotisme, les chefs politiques ont établi, avec l'appui du peuple, les privilèges et les distinctions de classes, qui ont amené l'antagonisme des classes. La législation a accordé des privilèges spéciaux à un petit nombre qui, comme il arrive toujours, sont à charge du grand nombre.

Ces intérêts privilégiés se sont ligüés ensemble pour s'emparer du gouvernement et diriger la législation dans chaque Etat de l'Union. Le contrôle artificiel de la finance, des transports, des grandes industries, et même des articles nécessaires à la vie du peuple, a produit quelques multimillionnaires; avec leur petite armée de sous-officiers, ces parvenus de l'industrie et de la finance pressurent le prolétaire et lui rendent la vie aussi dure que possible.

Aujourd'hui, le menu peuple paraît s'être réveillé. Il entend faire ce qui a été l'exception aux Etats-Unis en ces dernières années — se gouverner lui-même et pour lui-même.

Que Roosevelt ou Taft soit choisi à Chicago, le pouvoir de la machine sera brisé. Des milliers d'électeurs réclament Roosevelt, parce que — à tort ou à raison — ils voient en lui le seul homme capable de mater les grands intérêts financiers.

Ces électeurs peuvent se tromper, cette fois-ci; peut-être réclament-ils celui-là même qui les livrera, plus solidement lié qu'auparavant, au Moloch du capitalisme. Mais leur instinct est juste: l'éveil est donné et la lutte se continuera.

Uldéric TREMBLAY.

Mais le reste de l'Europe ne permettrait pas, semble-t-il, une annexion aussi dangereuse pour la paix de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Le ministre de la marine, le colonel Sam. Hughes, vient de commander, parait-il, l'emplacement du camp de cavalerie, à Farnham. "Il conviendrait mieux à des manœuvres navales qu'à des manœuvres de cavalerie", aurait dit le ministre.

Mais alors, pourquoi le gouvernement fédéral n'envoie-t-il pas le colonel Hughes demander l'avis de l'amiral sur ce point? Car les questions navales relèvent de l'Amirauté, disent les journaux ministériels.

Le professeur Yamakawa, recteur de l'université de Kuyshu, au Japon, vient de donner sa démission. Il se rend à l'adresse du "harakiri", — cérémonie d'après quoi les Japonais qui n'ont pas réussi à leur gré, ou qui ont fait une erreur, s'ouvrent le ventre; — et cette coutume est tellement passée dans les moeurs japonaises que c'est un sacrilège que de s'y déclarer opposé.

On nous vante beaucoup la civilisation japonaise. Mais un peuple qui tient tant à la coutume du "harakiri" a encore quelque progrès à faire vers la civilisation bien entendue.

Le ministre de la justice, M. Doherty, représentera, dit-on, ses collègues de la province de Québec, à la conférence de notre gouvernement avec l'Amirauté, à Londres.

Le ministre de la Justice connaît peut-être le sentiment de notre province à l'égard d'une politique navale, comme le disent les journaux ministériels anglais. Mais il est fort peu intéressant de voir l'un des ministres canadiens-français assister à cette conférence avec l'Amirauté, et de savoir quelle attitude il y aurait prise, quant à la participation du Canada à la défense générale de l'empire et à toutes ses guerres, "justes ou injustes". Et c'est pourquoi il est convenu que l'un des ministres canadiens-français, — et non M. Doherty, qui n'a rien de canadien-français, — assistera à la conférence de Londres.

M. Atwater, un avocat anglais inscrit au barreau de Montréal vient de refuser, rapportent les journaux, le poste de juge de la Cour Supérieure, à Montréal.

Et ceci donne un démenti à la déclaration de M. Lafontaine, qui disait jadis, en pleine Chambre: "Je suis avocat, moi; on me fait un crime de vouloir être juge, mais il n'y a pas un avocat qui n'ambitionne pas de le devenir; et si on m'offrait cela, moi, "je sauterais dessus." (sic). Le Veilleur.

Le "Devoir" et le Congrès de Québec

UN BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

Le DEVOIR ne se contentera pas de donner le meilleur compte rendu possible du Congrès de Québec. Il a voulu créer pour ses lecteurs et ses amis un bureau de renseignements spécial.

Du 24 au 30 juin, nous aurons donc au coin de la rue Saint-Jean et de la Côte du Palais (pharmacie Dubé) un bureau où nos lecteurs pourront faire adresser leur correspondance aux soins du "Devoir", et se tenir en contact constant avec notre administration.

Nous serons heureux d'y rencontrer le plus grand nombre possible de nos lecteurs et de nos amis.

Les élections du 2 Juin en Belgique

Notes et réflexions d'un Belge.

L'éclatante victoire que vient de remporter le parti catholique belge a sans aucun doute réjoui les nombreux amis que nous comptons au Canada. La sympathie qui nous fut manifestée dans les circonstances présentes et l'intérêt avec lequel on a suivi au Canada les péripéties de cette mémorable bataille, nous donnent l'assurance que notre succès ne vous a pas laissés indifférents.

Aussi, avons-nous cru faire oeuvre utile en entretenant les lecteurs du Devoir de ce qui est un important chapitre de nos études religieuses, même et surtout pour les catholiques canadiens.

Les similitudes qui existent entre la Belgique et le Canada sont trop évidentes pour qu'il n'y ait pas profit à scruter de telles manifestations de la pensée nationale. C'est ce que faisait remarquer le Dr Moeller dans un tout récent ouvrage: "Etats-Unis et Canada": "Sans vouloir établir une assimilation complète de la Belgique et du Canada, il est incontestable qu'il y a eu des rapprochements à faire; en regard aux difficultés qui se présentent dans les deux pays. Il y a là-bas comme chez nous, une question scolaire, une question linguistique, une question religieuse."

Or, c'est précisément la question scolaire et surtout la question religieuse qui ont été posées devant l'électorat, aux dernières élections. C'est sur ces deux questions, que la lutte s'est concentrée tout entière.

A mesure qu'on se rapprochait de la date des élections, on se précipitait sur les deux programmes en présence et on sentait qu'il y allait de questions autrement vitales que les questions de finances, d'intérêts économiques ou d'administration. Dans son numéro du 1er juin, le Devoir avait déjà fait connaître ces termes la portée considérable de la lutte: "Deux grandes armées sont aux prises et chacune a la perception très nette que la victoire de l'une ou de l'autre va exercer une influence formidable sur nos destinées. C'est de la lutte de deux idées, dont l'une représente l'ordre, la tranquillité publique, l'équilibre des différentes catégories sociales, le travail paisible, protégé et honoré, le progrès normal, le respect de la liberté, bref, la continuation régulière du régime sous lequel nous vivons depuis 28 ans et qui a placé notre pays à un rang honorable parmi les nations."

En face de nous, s'ébranle une troupe où se remarquent encore les débris de l'ancien parti libéral. Livent trop faible pour jouer un rôle après quelques hésitations il a décidé d'accepter la tutelle du parti socialiste-révolutionnaire. Il sait désormais où en le mène, et il se laisse mener. On a peine à concevoir une pareille insouciance, on ne saurait se l'expliquer que par une rage anticléricale qui obscurcit chez lui le sens exact des réalités, et qui prime toutes autres préoccupations. C'est du programme socialiste seul qu'il serait question demain, si le corps électoral se dégageait de la lutte. C'est entre ces deux programmes, le programme socialiste, et le nôtre que le choix de l'électeur est désormais circonscrit."

Cette signification que devait avoir le scrutin explique l'extraordinaire acharnement de la lutte. Il faut remonter jusqu'en 1884, date de l'avènement des catholiques au pouvoir, pour retrouver une campagne électorale aussi mouvementée que celle qui vient de finir.

Les catholiques ont vaillamment mené la bataille. Mais, enthousiastes, persévérants, ils ont témoigné d'une vitalité qui non seulement leur a mérité la dernière victoire, mais qui leur présage encore de beaux jours et de nouveaux triomphes. Honneur à eux! Honneur à la cause qu'ils défendent! Mais, cette cause est celle de Dieu et de la Patrie, elle est trop belle pour n'être pas défendue avec l'ardeur admirable qu'y ont mise les catholiques belges, elle est trop noble aussi pour être vengée à l'aide de tactiques et d'arguments qui furent les armes préfé-

rées de nos adversaires. Car, il faut bien le dire, si du côté des amis du gouvernement la lutte fut digne et loyale, il n'en a pas été de même de la part des cartellistes. Ce fut un déchaînement inouï de haine anticléricale, une fureur sauvage qui ne recula devant aucun excès. Bris de vitres aux locaux catholiques, agressions contre des adversaires désarmés, invasions en masse dans les réunions qui ne leur plaisaient pas, insultes et menaces aux prêtres et aux religieux, voilà les arguments répandus à l'envi par les libéraux-socialistes dans le but de se rallier la majorité du corps électoral.

Notez que nous n'exagérons rien. Il y a des faits dont les tribunaux s'occupent et la justice se chargera de qualifier la conduite de ces apaches. Mais, il n'y a rien trouvé de mieux que de renvoyer le pays pour le convaincre qu'il fallait leur donner le pouvoir afin de continuer à vivre en paix.

À la violence ils ont joint le mensonge. Ils ont dit et répété partout que la nouvelle loi donnerait 20 millions aux couvents. Or il s'agit tout simplement, d'après la loi qui propose le gouvernement, de subsidier les écoles libres, au même titre que les écoles officielles. C'est à payer des instituteurs et institutrices, à l'entretien religieux, ce n'est pas leur faire des cadeaux. D'ailleurs il y a dans les écoles libres 2924 instituteurs et institutrices laïques, et puis lorsque la ligue anti-maçonnique a lancé le défi par lequel elle s'engageait à donner 20 millions, elle annonçait le fait des 20 millions, ce fut une reculade générale.

Mais cela fait si bien dans un meeting: "Le million pour les couvents, 20 millions avec lesquels on aurait pu donner des pensions de vieillesse aux travailleurs, on n'aurait que des gens qui ont le milliard des congrégations en France. Mais que leur importe les couvents, pourvu qu'on crie: "A bas les couvents" et qu'on aille, au sortir du meeting briser les vitres chez les Petits Frères et les Petites Soeurs."

Enfin, le cauchemar est passé, et nous voilà délivrés de cette affolante perspective d'un gouvernement de sectaires. Le triomphe des catholiques est complet, l'échec du cartel est des plus significatifs. Le premier tour des élections a été caractérisé en ces quelques mots le résultat du 2 juin: "C'est la victoire de la tolérance, du respect de la liberté de tous, c'est l'hostilité avérée de l'opinion publique pour le cartel et le socialisme."

Partout les espérances catholiques se manifestent plus ou moins sensiblement, non seulement par le gain de sièges nouveaux, mais surtout par l'accroissement du nombre de voix. A Gand, les catholiques gagnent 9,000 voix; les libéraux et les socialistes perdent respectivement 500 et 200 voix. A Courtrai, on a gagné de 13,000 voix, à Alost de 6,000, à Courtrai de 5,000. Ailleurs les gains sont peut-être moins marqués, mais la tendance générale est la même. Il n'y a qu'arrondissement de Sainquier qui trompe les espérances catholiques; il y perd un siège, partout ailleurs les prévisions des plus optimistes sont dépassées, et de loin. Si nous recherchons maintenant les causes de ce succès, il nous faut reconnaître quelles sont multiples. Dieu nous a protégés, il a été avec nous parce que nous nous étions mis au service de causes qui sont siennes. Il a soutenu l'ardeur de nos troupes qui ont lutté vaillamment jusqu'à la fin, ne se laissant intimider ni par les monarques, ni par les espérances de l'adversaire. C'est au gouvernement, conduit par un chef de tout premier ordre, c'est aux propagandistes inlassables (Suite à la page 2)

Politique Etrangère

L'Allemagne veut annexer la Hollande

LES PANGERMANISTES ONT COMMENCÉ UN CAMPAGNE EN FAVEUR D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE TOUTS LES PEUPLES GERMANIQUES.

La Haye, 17. — Les déclarations pangermanistes du général Bernhard ont été discutées en Hollande. Il n'y a que quelques semaines que le général, connu dans toute l'Europe, a affirmé le droit de conquête de nos contrées et a tenu un discours ridicule sur la neutralité de la Hollande et de la Belgique.

Les déclarations du général Bernhard ont servi de prétexte à une reprise de la campagne de "Alldeutsche Verband" (Ligue Pangermanique).

Cette organisation a publié récemment une brochure rappelant aux Hollandais les liens étroits qui l'attachent à l'Allemagne et prône une alliance de tous les peuples germaniques.

Le premier résultat de cette campagne a été de faire revivre les sentiments de défiance et d'hostilité des Hollandais à l'égard de l'Allemagne. Les Hollandais sont très fiers de leur glorieuse histoire et présentent l'indépendance par-dessus tout. Ils savent parfaitement que les Allemands ont un double but: annexer la Hollande elle-même et s'emparer de ses prospères colonies de l'Océan Indien, y compris Java et Sumatra.

Les Hollandais ne cachent pas que seule la flotte anglaise peut les protéger contre l'absorption allemande. Aussi suivent-ils avec un intérêt particulier les armements de la Grande-Bretagne.

Chemin de fer entre la Russie et les Indes

LA LEGATION RUSSE DEMANDE L'AIDE DU SULTAN POUR LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER ENTRE LA RUSSIE ET LES INDES.

(Service particulier)

Téhéran, Persé, 17. — La question persane a été resuscitée à Téhéran. La légation anglo-russe a demandé au gouvernement persan d'accorder une option pour la construction d'une ligne de transport de la Russie aux Indes. Cette demande a été faite de la part de la Société d'Etudes qui a ses quartiers généraux à Paris. Un puissant syndicat anglais, appuyé par le gouvernement britannique, insiste aussi pour obtenir une concession de Mohammed à Khorambad. Cette ligne ferait une connexion formidable aux sections du sud du chemin de fer de Bagdad si elle était reliée à Téhéran. La Russie a aussi l'intention d'entreprendre la construction d'une ligne de Jula à Tabriz et de là à Téhéran et Hamada et de la réunir au réseau de Bagdad à Khanikhan. La Perse accordera probablement ces concessions.

MAROC

LE PROTECTORAT DE TANGER

(Service particulier)

Gibraltar, 17. — On raconte ici en s'appuyant sur ce qui semble être une autorité digne de foi, que Tanger deviendrait sous le contrôle international, tel que décidé par le traité d'Algésiras, mais que les Anglais en auront l'administration immédiate. On a l'intention de déménager l'édifice de la douane en dehors de la ville et de faire de Tanger un port libre.

CHINE

ON REPRIME UNE REVOLTE

Londres, 17. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Pékin annonce la répression d'un soulèvement à Kung Ching, à 40 milles au sud de Kwang Chengze, en Mandchourie.

Les dépêches venues de cet endroit disent que les aventuriers japonais ont été surpris distribuant des armes et des munitions.

Un grand nombre de rebelles ont été tués ou blessés.

Trois Japonais sont morts et une quinzaine ont été blessés également au cours de l'engagement.

Les élections du 2 juin en Belgique

(Suite de la 1ère page)

bles, aux organisateurs intelligents qui ont mené la bataille que nous sommes redevables du succès.

C'est aussi au cartel lui-même, qui, à défaut de griefs sérieux contre le gouvernement catholique s'est lancé dans une campagne anticléricale très accentuée et qui répugne à la modération des Belges.

D'autre part, l'abandon du parti libéral devant le socialisme dont il avait subi le programme, a déterminé les éléments modérés du libéralisme à se rallier aux catholiques. Les principaux organes libéraux reconnaissent aujourd'hui la faute commise par leurs chefs en s'inféodant au socialisme. L'effritement du parti que plusieurs présidents s'est produit au profit des catholiques d'une part, des socialistes d'autre. Tout au long des libéraux sont condamnés à disparaître, et cette disparition arrivera d'autant plus vite qu'il se commettra plus fréquemment avec ses alliés d'hier.

Aussi, remarquons-nous une tendance à la reconstitution de "l'autonomie du parti libéral" qui doit, dit-on, "représenter la physionomie propre". Remarquons que ce sont leurs journaux qui parlent ainsi, avouant de la sorte que cette autonomie était perdue par l'alliance avec les socialistes.

Mais les radicaux vont aux socialistes et, voyant l'impuissance des modérés se rallier au seul parti capable d'assurer la sécurité et le maintien des institutions nationales. Comme en France, comme partout, la lutte est destinée à simplifier toujours davantage: elle se fera entre catholiques et socialistes, entre la civilisation chrétienne et l'esprit révolutionnaire.

Aujourd'hui le bon sens national a tenu bon; pour qu'il soit de même à l'avenir, il suffira au gouvernement catholique de continuer à marcher dans la voie de la modération, mais aussi de se montrer ferme. Vous l'avez appris, des émeutes assez graves ont suivi les élections, c'était la vengeance du cartel. Mais le pays s'est prononcé, le gouvernement peut compter sur la partie saine de la population qui réprovera toujours ces moyens violents.

Les chefs socialistes savent par expérience que leur parti n'a rien à gagner à ces sanglantes manifestations. A leur dire, ils ne conseillent la grève générale, l'émeute que lorsqu'ils ont épuisé les moyens légaux qu'ils emploieront prochainement pour faire triompher le suffrage universel pur et simple.

C'est, en effet, au vote multiple qu'ils demandent l'échec du cartel, ils le demandent à la suppression: "un homme, un vote" est le programme qu'ils veulent à tout prix réaliser. Or, pour y parvenir il faut changer la Constitution, et cela ne peut se faire que du consentement des 2-3 députés.

Ils ont donc remis la grève générale et les autres moyens violents qu'ils tiennent en réserve pour des temps plus favorables, et on peut s'attendre à les voir y recourir lorsqu'ils présenteront leur projet de réforme électorale. C'est là aussi qu'en viendront probablement les autres moyens violents que le gouvernement présentera le projet de loi scolaire qui vient d'être voté par la victoire catholique l'assentiment de l'électorat.

Nous avons pleine confiance dans la sagesse du gouvernement qui vient de remporter un si brillant succès. Au milieu de ces difficultés qu'il rencontrera dans le accomplissement de sa mission, il aura faire triompher sa politique; elle est faite de justice et de modération et doit finalement l'emporter chez un peuple dont le bon sens n'est jamais démenti, et vient encore de s'affirmer si éloquentement dans les circonstances présentes.

En terminant laissez-moi vous citer les paroles d'un adversaire, l'ancien sénateur socialiste Picard. Interrogé par "L'Echo stécie" au lendemain des élections, il rappelle

Une révision scientifique du tarif

C'EST CE QUE LES HOMMES D'AFFAIRES DES ETATS-UNIS DEMANDENT AUX CONVENTIONS REPUBLICAINES ET DEMOCRATIQUES.

New-York, 15. — John Candler Cobb président de la National Tariff Commission Association a annoncé que 250,000 hommes d'affaires des Etats-Unis et plus de 130 organisations commerciales demandent aux conventions démocratique et républicaine d'adopter le principe d'une révision scientifique du tarif par une commission permanente.

M. Cobb dit qu'il sera à Chicago pour présenter cette demande à la convention républicaine.

"Qu'une lettre de condoléances soit adressée à la famille, et copie de la résolution aux journaux avec prière de publier."

"Qu'une lettre de condoléances soit également adressée à M. H. Robert, E. P., qui vient d'être cruellement éprouvé par la mort de Mme Vohert, sa mère."

LEO L. GAUTHIER, Secrétaire.

Résolutions de condoléances

A la dernière assemblée du Comité de Régie des Etudiants en Pharmacies tenue le 5 juin dernier, il est proposé par M. R. Ouimet, secondé par M. H. Groulx:

"Que le Comité de Régie des E. E. P., a appris avec douleur le décès accidentel de l'un de leurs plus estimés confrères, M. Rodolphe Hamelin, E. E. P., à Laval."

"Qu'une lettre de condoléances soit adressée à la famille, et copie de la résolution aux journaux avec prière de publier."

"Qu'une lettre de condoléances soit également adressée à M. H. Robert, E. P., qui vient d'être cruellement éprouvé par la mort de Mme Vohert, sa mère."

LEO L. GAUTHIER, Secrétaire.

Automobiles saisies à la frontière

Platou, 17. — Depuis quelques semaines, les officiers de la douane de la frontière canadienne, de Champlain, ont été ennuysés par des touristes venant aux Etats-Unis du Canada, sans faire leur déclaration au poste de douane le plus rapproché, comme il est requis par la loi. Deux automobiles qui avaient été saisies et qui, toutes deux appartenaient à des Montréalais ont été remises aux propriétaires sur l'ordre du sous-précepteur Hadley, parce qu'il était évident que les conducteurs de ces machines croyaient s'être conformés à la loi en faisant leur déclaration au poste canadien. On annonce que les règlements seront mis en vigueur.

Importantes modifications dans le tarif

UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES EMPLOYÉS COMME MATIÈRE PREMIÈRE DANS LES FABRIQUES DU CANADA SERONT ADMIS EN FRANCHISE.

Ottawa, 17. — La "Gazette" officielle publie les changements suivants dans le tarif:

Les articles suivants employés comme matières premières dans les manufactures canadiennes sont par ces présentes transférés, jusqu'à nouvel ordre, à la liste des articles qui peuvent être importés en franchise au Canada:

(a) Cane, jonc ou rotin, non autrement ouïré que fendu, lorsqu'ils doivent être employés dans les manufactures canadiennes;

(b) Bandes ou tresses de fil de coton lustré, d'un quart de pouce de largeur au plus, lorsqu'elles sont importées par les fabricants de chapeaux ou de ce qu'ils appellent la fabrication des formes de chapeaux;

(c) Celluloïdes, xylonite ou xylolite, en feuilles, en vases, boîtes, cylindres, baguettes ou barres, non comprimés ou brutes que moulées ou comprimées pour fabrication dans les manufactures canadiennes;

(d) Moutonche durci, en bandes ou baguettes, mais non autrement façonné, pour fabrication dans les manufactures canadiennes;

(e) Emeris artificiels, en vases, broyés ou moulus, importés pour la fabrication de roues meulrières et de compositions à polir;

(f) Peroxyde de barium, non alcoolique, pour fabrication du peroxyde d'hydrogène, quand il est importé par les fabricants de peroxyde d'hydrogène et perchlorate d'ammoniaque, importés par les fabricants d'explosifs, pour servir exclusivement à la fabrication des explosifs dans leurs propres fabriques;

(g) Plaques ou disques de verre, bruts ou non ouverts, pour la fabrication de instruments optiques, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de ces instruments;

(h) Fil et filaments de soie artificielle ou d'imitation de soie produits d'une espèce de cellulose obtenue du coton ou du bois par des procédés chimiques lorsqu'ils sont importés pour la fabrication de ces tissus, dans leurs propres manufactures;

2. Les articles suivants employés comme matières premières dans les manufactures canadiennes seront, jusqu'à nouvel ordre, soumis aux droits de douane réduits qui suivent, savoir:

(a) Le collodion employé dans la fabrication des bandes pelliculaires pour la photographie et la gravure sur rouleaux en cuivre, lorsqu'il est importé par les photographes et les fabricants de rouleaux en cuivre;

Sous le tarif de préférence britannique, 15 p. c. ad valorem.

Sous le tarif intermédiaire, 17-1/2 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 17-1/2 p. c. ad valorem.

(b) Pièces spéciales en métal, non ouvrées, importées par les fabricants d'instruments photographiques, (caméras ou kodaks) pour ne servir qu'à la fabrication de ces instruments;

Sous le tarif de préférence britannique, 5 p. c. ad valorem.

Sous le tarif intermédiaire, 7-1/2 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 7-1/2 p. c. ad valorem.

(c) Hulle de moulin destinée aux manufactures canadiennes, lorsqu'elle est importée par les fabricants de ces hules, pour ne servir qu'à la fabrication de ces hules dans leurs propres manufactures;

Sous le tarif de préférence britannique, 10 p. c. ad valorem.

Sous le tarif intermédiaire, 12-1/2 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 15 p. c. ad valorem.

(d) Ruban non teint importé par les fabricants de rubans de dactylographes et de devant servir qu'à la fabrication de ces rubans dans leurs propres manufactures;

Sous le tarif de préférence britannique, 10 p. c. ad valorem.

Sous le tarif intermédiaire, 20 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 20 p. c. ad valorem.

(e) Nattes de papier pour servir dans les manufactures canadiennes;

Sous le tarif de préférence britannique, 17-1/2 p. c. ad valorem.

Sous le tarif intermédiaire, 20 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 25 p. c. ad valorem.

3. Les articles suivants employés comme matières premières dans les manufactures canadiennes sont par ces présentes transférés, jusqu'à nouvel ordre, à la liste des articles qui peuvent être importés en franchise au Canada, sous le tarif de préférence britannique et soumis aux droits de douane réduits qui suivent sous le tarif intermédiaire et le tarif général:

Per et acier laminé, du No 14 de jauge et plus mince, en lames, bandes, rouleaux ou feuilles, galvanisés ou recouverts ou non d'un autre métal, lorsqu'il est importé par les fabricants de nattes pour ne servir qu'à la fabrication de nattes dans leurs propres manufactures;

Sous le tarif de préférence britannique, en franchise.

Sous le tarif intermédiaire, 5 p. c. ad valorem.

Sous le tarif général, 5 p. c. ad valorem.

Fin de grève

Seuls les débardeurs de Londres et Southampton chôment encore.

Londres, 16. — Deux villes seulement, Londres et Southampton, participent à la grève des débardeurs. Harry Gosling, l'un des chefs grévistes, parlant au carré Trafalgar, a admis qu'il était très difficile de provoquer une grève nationale. La cause des grévistes est déjà si faible à Londres que les autorités du port ont décidé d'inviter les grévistes à retourner à l'ouvrage.

Pour les poissons

J. W. Hutton, qui vient de mourir à Morsemere, Nouveau-Jersey, avait une passion pour le pêche, et c'est dans la rivière Hackensack qu'il a accompli ses plus beaux exploits. Il avait pour cette rivière une prédilection si marquée que, aux termes de ses testaments, il a légué qu'on y jette ses restes. Que l'eau lui soit légal!

La bagarre de la rue St-Dominique

LES QUATRE ITALIENS ARRETES VENDREDI REPUSENT DE PARLER. ILS SONT ACCUSES DE TENTATIVE DE MEURTRE. FAIT PEU BANAL.

Comme cela arrive toujours, la bagarre qui s'est déroulée vendredi dernier, au No 472A rue Saint-Dominique, dans une maison habitée par des Italiens, n'est pas prête d'être tirée au clair. Les trois hommes et la femme incriminés dans cette affaire ne veulent pas desserrer les dents. Aménagés samedi matin devant le magistrat Lanctôt, leurs têtes couvertes de bandages, Marcus Mediatli alias Guino, Simone Bonanno et Frank Gambino, de même que la femme Louie Beddonari, n'ont porté aucune accusation; la cause, par le fait qu'il n'y avait pas de plainte motivée devant le magistrat, aurait pu être renvoyée et c'est dans ce sens que l'avocat des inculpés, M. Alban Germain a fait son plaidoyer; mais le juge Lanctôt a déclaré que la société a besoin d'être protégée et que si aucun des Italiens mis en cause dans cette tragédie ne voulait porter une accusation, cette accusation serait portée par les détectives qui ont arrêté les quatre personnes. En conséquence, les détectives Le page et Germain ont porté contre Simone Bonanno une accusation de tentative de meurtre sur les trois autres inculpés; d'un autre côté, la femme Louie Beddonari, Marcus Mediatli alias Guino et Frank Gambino sont accusés de tentative de meurtre sur la personne de Simone Bonanno.

M. Germain a demandé la remise en liberté provisoire de ses clients, mais le tribunal a refusé.

C'est la première fois, s'est félicité l'avocat, que l'on garde en prison des gens sous prétexte qu'ils ne veulent pas parler. Mais c'est leur droit; ils ne sont aucunement tenus de desserrer les dents.

Le fait n'est pas banal: les quatre Italiens sont en même temps les victimes et les inculpés.

L'enquête préliminaire s'ouvrira demain.

Résultats des examens du service civil

Ottawa, 15. — On a publié aujourd'hui, les résultats des derniers examens pour l'admission au service civil. Voici la liste complète des candidats heureux en dehors d'Ottawa et de ses environs et les chiffres indiquant le rang obtenu.

Commis, subdivision B, troisième division, service de l'intérieur. — 8, John H. Fee, Bridgeview, Ont.; 9, Harold A. Morris, Guelph; 11, Fred Weldon, Brown's Flats, N. B.; 12, Alphonse St-Louis, Tingwick, Qué.; 13, Napoleon St-Louis, Tingwick, Qué.; Sténographie, subdivision H, troisième division, service de l'intérieur. — 2, Clarence E. Brodie, Newmarket, Ont.; 3, Anna Henderson, St-Jean, N.-B.; 4, Ralph W. Dance, St-Thomas; 5, Mabel Thomson, Sussex, N.-B.; 11, Florence LeBlanc, Dorchester, N.-B.; 14, Kathleen McCabe, Newcastle, N.-B.; 20, Margaret Leclair, Newmarket, Ont.; 36, Edna Stiles, Cornwall; 45, Evelyn Neilson, Carleton Place, Ont.; 47, Caroline Leve, Charlottetown, I. P.-E.

Examens généraux pour grades inférieurs du service de l'intérieur. — 6, Marie De Gonzalez, Pieserville, Qué.; 8, George W. Brown, Newmarket, Ont.; 9, Wilford Bryan, Lansdowne, Ont.; 14, Rodolphe Larivière, Plantagenet, Qué.; 16, Marguerite Doucet, Montréal; 17, Albert E. Willis, Toronto; 20, Arthur Rochford, St-Hilarion, Qué.; 24, Annetta Joubert, Williams-Town, Ont.; 26, Moise Group, Bourcenis, Ont.; 34, Harry Stewart, Tasey, Ont.; M. Allan Rutherford, Thompson, de Toronto, obtient la position de dessinateur à la section des chemins de fer au revenu de l'intérieur avec un salaire initial de \$1,200 par année.

Un éboulis se produit près de Rimouski

(De notre correspondant)

Rimouski, 17. — On nous rapporte qu'un phénomène siamant s'est produit de bonne heure vendredi sur la terre de M. Elzéar Côté, au "Brulé". Vers les 4 heures a.m., les résidents de cet endroit entendirent soudain un bruit venant du dehors. Quelques personnes se levèrent à la hâte pour tâcher de découvrir la cause de ce bruit inusité et se trouvèrent en présence du spectacle peu banal d'une colline en mouvement, glissant sur sa couche d'argile avec une si étonnante rapidité que certains eurent l'illusionnement au passage d'un convoi de chemin de fer. Ce n'était autre chose qu'un énorme éboulis de terre, de roches et d'arbres qui s'était produit d'une zéte assez élevée oscillant sur sa glissante base et venant s'éfondrer dans un horrible pélemélo pas bien loin du chemin rural, côté sud, à environ un arpent des bâtiments de M. Côté, lesquels sont restés intacts. La clôture de ligne fut presque entièrement arrachée, écrasée et ensevelie sous l'amoncèlement de terre et de débris de toutes sortes.

\$250,000 en fumée

UN INCENDIE CAUSE CES PERTES A BUFFALO. — PLUSIEURS POMPIERS BLESSES; UN D'ENTRE EUX MOURRA.

Buffalo, N. Y., 17. — Un incendie qui a tenu presque toute la brigade de pompiers au travail, pendant plusieurs heures, a détruit les clos de bois de Taylor & Crato, de bonne heure, ce matin. Les pertes sont estimées à \$175,000.

L'entrepreneur de l'"Empire Beef & Provision Co." a été détruit, ainsi que plusieurs petites maisons de environs causant des dommages pour plus de \$75,000.

Le capitaine J. J. Leary a été pris entre les murs et n'a été retrouvé que plusieurs heures après sans connaissance.

Il s'est sérieusement blessé; il mourra probablement. Quinze pompiers ont été asphyxiés.

Mort d'un millionnaire juif

Paris, 17. — Abraham Bensaud, Juif portugais, fondateur et président d'honneur de la congrégation israélite de Lisbonne, est mort à l'âge de 75 ans. Il léguait plusieurs millions de francs aux institutions juives du Portugal et de quelques autres pays.

DANS LE Monde Ouvrier

LA GREVE DES OUVRIERS EN CONFECTON.

Le deadlock entre les patrons et les ouvriers en confecton se continue toujours. Telles que sont les choses il y a peu d'espoir que l'Association des Manufacturiers de vêtements change son attitude et l'on a déjà commencé à faire venir des ouvriers de Leeds, Bradford et Huddersfield, les principaux districts du Yorkshire. Ce sera une lutte jusqu'au bout mais tous les grévistes sont passibles.

M. Vineberg, de la Vineberg Singers Co., a déclaré samedi que quoique son commerce fût affecté jusqu'à un certain point il pouvait faire un peu d'affaires mais on l'assailait de demandes d'augmentation et il ne sent pas ce qu'il fera.

M. T. Gardner, président de l'Association des Manufacturiers de vêtements confectonnés, a déclaré qu'il n'y avait absolument rien de changé à la situation en ce qui concerne les membres de l'association, mais que les manufactures resteront certainement fermées jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'ouvriers qui voudront retourner au travail. Déjà plusieurs applications ont été reçues, mais pas en nombre suffisant pour reprendre le travail. En tout cas, les compagnies sont prêtes à lutter jusqu'à la fin.

Parlant de l'emploi d'ouvriers étrangers, M. Gardner dit qu'il espérait pouvoir importer d'ici deux semaines probablement deux cents mains, recrutées aux endroits déjà nommés en Angleterre. Un représentant des manufactures de vêtements de ces villes et y fait le choix des ouvriers.

L'association a reçu plusieurs lettres d'encouragement de ses clients qui se trouvent certainement affectés par la grève. Plusieurs Boards of Trade des environs de Montréal leur ont offert des bonis si les manufactures voulaient aller s'établir dans ces villes. Deux maisons sont à négocier pour des sites.

De leur côté les grévistes veulent avoir une augmentation de salaire. La grève a été le résultat de plusieurs assemblées qui ont eu lieu à la fin de l'été dernier alors que les organisations américaines ont envahi la cité et ont tenu des meetings en divers endroits avec la permission du chef de police. Les ouvriers en confecton furent pris de se rallier autour du drapeau de l'Union avec la promesse d'aide dans la lutte contre le travail excessif. Avant cette invasion des organisations américaines, Montréal avait le droit tranquille. Une union existait mais elle n'avait pratiquement pas de membres. Les ouvriers furent réunis jusqu'à un tel point qu'ils se formèrent en un corps solide et M. Altman est venu des Etats-Unis pour diriger la grève. Cependant le sentiment général chez les grévistes est divisé et plusieurs tentent vers la conciliation. L'organisation américaine appuie les grévistes mais il est probable qu'il y aura des défections dans les rangs de ces derniers, la semaine prochaine et alors on pourrait avoir des troubles.

On sait que l'intervention des grévistes par les autres ouvriers pour travailler est illégale mais on a encore enregistré de cas graves.

M. Harris Vineberg de Westmont, interviewé samedi a déclaré qu'il était en faveur de l'organisation d'une véritable union pour les ouvriers en confecton mais il s'objecte fortement à l'intervention des organisations américaines qui viennent de l'union de causer du trouble chez les ouvriers, non pas pour le bien des ouvriers mais pour leur bénéfice personnel. "Ces organisations politiques, dit-il, font plus de mal que de bien et le plus tôt les grévistes reconnaîtront cet état de choses, le mieux ce sera pour eux. C'est une lutte jusqu'au bout en attendant que nous sommes convaincus que nous ne sommes pas en sympathie avec une union proprement organisée mais on ne nous enlèvera pas avec des moulins à vents. Qu'il soit bien compris que, quoique plusieurs de nos employés nous aient demandé de nous rendre, nous ne leur ouvrons nos portes que lorsque la grève sera terminée et que cet américanisation de l'union sera disparue du pays."

C'est nous qui devons régler nos différends. Une union basée sur des principes sains est parfaitement juste et nous lui accorderons notre appui, mais on ne peut parler de l'union actuelle. Nous ne sommes pas pour suivre deux ou trois Américains qui viennent ici pour pêcher en eau trouble. Nous ne faisons pas de bluff, nous faisons des affaires. Il n'est pas question d'exagérer la situation, mais nous attendons et laissons la grève mourir de sa mort naturelle. Peu importe ce qui arrivera, nous sommes prêts à attendre et, lorsque les fauteurs de discorde se seront tus, nous pourrons reprendre le travail et les opérations d'une façon amicale.

UNE GREVE GENERALE.

Le Havre, 17. — Le comité central de l'Union des marins annonce qu'elle prendra le moyen de montrer la solidarité des grévistes du Havre. On croit que ce sera par une grève générale des marins et des ouvriers des docks qui durera 24 ou 48 heures.

LEUR LICENCE LEUR EST ENLEVÉE.

(Service particulier)

Cleveland, Ohio, 17. — La licence de l'union locale des chauffeurs de remorqueurs et celle de l'association des débardeurs ont été retirées, les membres n'ont pas retournés l'ouvrage sans remorqueurs. L'ouvrage sera l'ordre avait été donné par T. V. O'Connell, président de l'Association des débardeurs. Les chauffeurs s'étaient mis en grève par sympathie pour l'Union de Chicago qui réclamait de plus forts salaires.

Feu Mme H. S. Harwood

Mme Harwood, femme de feu H. S. Harwood, autrfois maître de poste à Montréal, est morte hier, à Vaugoussier, à la résidence d'été de son fils, le Dr J. de L. Harwood. Mme Harwood était bien connue dans la société Montréalaise et son décès sera pas sans causer des regrets profonds.

Mort d'un vétérinaire

Le sergent Michel Mangant est mort samedi dernier. Il appartenait autrefois aux fameux Seaforth Highlanders et fit du service pendant 21 ans, Mangant recevait une pension dérisoire du gouvernement anglais. Il est mort entouré de bons soins des "petites sœurs des pauvres".

Protège de la contamination par les aromes et saveurs étrangers non désirables qui ne peuvent altérer la douceur et la fraîcheur de thé

USALINA

Lequel se vend en paquets scellés seulement.

C'EST LA UN | Votre théière en développera beaucoup **BON POINT.** d'autres

Noir ou vert non coloré. Echantillon gratis sur demande. Adresses "SALADA", Montréal.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

Agence demandée

Je voudrais à commission des lots situés le plus près possible de la ville, dans forte balance de lots ou terre nouvelle préférée. S'adresser à C. Bellerose, 151 Sanguinet.

À LOUER

Maison 4 appartements et garage pour automobile. S'adresser: No 700 rue St-Hubert. Téléphone Est 1106.

À LOUER

32 Laval, 3ème étage, 9 appartements; fourniture à eau chaude; fini des plus modernes; tout neuf; loyer réduit pour la bonne classe de locataire; possession immédiate. S'adresser, 26 St-Jacques, chambre 5, ou 34 Laval. Téléphone Est, 6082, ou St-Louis 12. 142-9

A VENDRE

Diét. Généralogique de l'Abbé Tanguy. "La Revue Moderne", 32 vols. reliés, demi-reliure. Les débats de la législation. Les discours de Mercier et de Chapleau. Ecrite à Casier 33, le "Devoir".

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANOS

J. A. ROBILLARD, 280 rue Panet, Montréal, Québec, accorde les pianos, en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell Main 7460. March. 1709E.

ON DEMANDE À ACHETER

Des propriétés de rapport de \$2,000 à \$25,000 dans n'importe quelle partie de la ville. S'adresser à A. LAFRENIERE, 575 Marie-Anne Est. Saint-Louis, 5513.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, etc. M. P. S. Stevenson. Tél. Charles Turot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075.

VICTORIA HOTEL

Québec. Prix américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

Marriage

STEVENSON-SIMARD. — Samedi matin, le 15 juin, a eu lieu le mariage de Mlle Marguerite Simard, fille de M. et de Mad. Arthur Simard, 36 rue St-Mathieu, à M. M. Searth Stevenson, gérant de la Bourse Molsen à Saint-Henri, fils de M. P. S. Stevenson. M. l'abbé Broseau, chapelain du Mont Saint-Louis, officiait.

M. et Madame Stevenson sont partis immédiatement après la cérémonie pour un voyage en automobile, à New-York et autres villes américaines.

PROVINCE DE QUEBEC

District de Québec, Cour de Circuit, No 1870. La Compagnie Archer Limitée, demanderesse, vs. L. O. Maille, défendeur. Le 26ème jour de juin 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1253 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. JOS. MAYER, H.C.S. Montréal, 17 juin 1912.

Une baisse dans le commerce des bouchers juifs

Plus de 2,000 d'entre eux seront obligés de fermer leurs échoppes à New-York si les expéditeurs en gros ne veulent pas baisser leurs prix.

(Service particulier)

New-York, 17. — L'union des organisations commerciales formée récemment par 6,000 bouchers juifs dans le Greater New-York pour combattre l'augmentation des prix de la viande au gros a ordonné aujourd'hui à tous ses membres de fermer leurs échoppes en signe de protestation énergique contre les exactions des marchands en gros. On espère de cette façon que les provisions de viande de 300,000 personnes seront coupées, et que les marchands en gros resteront avec une immense quantité de viande sur les bras.

Plus de deux mille bouchers juifs seront obligés de fermer leurs échoppes à la fin de juin si le prix de la viande ne baisse pas.

De bonne heure, hier matin, sur Eastside, des groupes de femmes allèrent d'une échoppe à l'autre obligeant les bouchers juifs à fermer leur boutique et se portant à des voies de fait si ces derniers s'y refusaient. Quantité de vitres ont été brisées par les manifestantes.

Le Congrès de la Langue Française

Les messieurs qui ont changé de domicile et dont voici les noms: J. M. Théo, Mounier, O. Archambault, J. M. Popin, Philippe Sauvageau, A. Pelletier sont pris de s'adresser au P. Chartrand, presbytère de l'Immaculée Conception pour réclamer leur carte, ou pour de réception de leur adhésion au Congrès de la langue française.

ANTIQUE-LAURENCE

Que radicale des corps d'acier, éprouvés, sans oxydation. EN VENTE PARTOUT 25" FRANCO PAR LA POSTE. A. J. LAURENCE, MONTRÉAL.

Tous les personnes se trouvant le seul chez qui on peut obtenir des renseignements sur les conditions de vente de la propriété de la langue française. Le possesseur devra se présenter à l'agence de la sous-agence de la Société d'Immobilier pour le district. L'entrée par l'agence pourra être faite à n'importe quelle heure de six à dix heures du matin, le dimanche et occupé par lui ou par son frère ou sa sœur.

Devoir: — Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'ici chaque année sur un cours de trois ans. Un contrat de vente à neuf mille \$ ou son homologué sur les six mois de la date de la vente. Le possesseur devra se présenter à l'agence de la sous-agence de la Société d'Immobilier pour le district. L'entrée par l'agence pourra être faite à n'importe quelle heure de six à dix heures du matin, le dimanche et occupé par lui ou par son frère ou sa sœur.

Un colon qui aurait fait ses droits de colon en se trouvant à côté de son contrat de vente à neuf mille \$ ou son homologué sur les six mois de la date de la vente. Le possesseur devra se présenter à l'agence de la sous-agence de la Société d'Immobilier pour le district. L'entrée par l'agence pourra être faite à n'importe quelle heure de six à dix heures du matin, le dimanche et occupé par lui ou par son frère ou sa sœur.

W. W. COBY, Sous-ministre de l'Industrie, N. B. — La publication non autorisée de cette annonce sera punie.

LA VILLE REÇOIT LES INDUSTRIELS ANGLAIS

Il y a eu réception à l'Hôtel de Ville, samedi matin, et le maire a souhaité la bienvenue aux délégués du commerce de Londres.— Chez le gouverneur-général.— Déjeuner au Freeman

Les soixante-cinq industriels et négociants anglais qui sont venus visiter le Canada, ont été samedi les hôtes de la Ville de Montréal. Reçus à la gare par une délégation municipale, ils sont allés à l'Hôtel de Ville, où le maire Lavallée leur a souhaité la bienvenue. Ils ont ensuite été présentés à M. A. R. le duc de Connaught, puis ils ont assisté à un déjeuner donné par la Ville au restaurant Freeman; ils ont enfin terminé la journée à la partie de croquet jouée à la M.A.A.A.

Leur convoi est arrivé à 11 heures, samedi matin et M. John Boyd, représentant des Financiers du Canada, les a présentés à l'échevin Boyd, président de la commission municipale des réceptions. De la gare on s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où le maire Lavallée a souhaité la bienvenue aux délégués dans les termes suivants: "Je suis heureux de pouvoir vous souhaiter la bienvenue dans notre ville, métropole du Canada. Pendant plus de cent ans, les liens qui unissent les intérêts commerciaux de Montréal à ceux du cœur de l'Empire n'ont fait que se resserrer. Mais jamais auparavant, un maire de cette ville n'avait eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à une délégation aussi nombreuse et qui représente si bien les classes commerciale et industrielle qui ont fait de l'Angleterre le marché du monde. Permettez-moi de féliciter chaudement les Financiers du Canada qui ont obtenu cette grande tournée. Les citoyens de Montréal félicitent tout ce qu'ils pourront pour que votre séjour parmi eux vous plaise, en vous recevant non seulement comme hôtes du commerce et de l'industrie, mais aussi comme citoyens du glorieux empire auquel nous tous, Canadiens de langue française et de langue anglaise, sommes si fiers d'appartenir.

"Nous avons compris que vous venez ici pour puiser des connaissances pour vous rendre compte vous-mêmes de ce que nous possédons ici dans notre Canada et de l'usage que nous en faisons. Je ne pense pas que vous soyez déçus. Nous avons au Canada d'immenses ressources matérielles; nous avons besoin de capitaux pour les développer et nous en avons obtenu facilement, dans une grande partie d'Angleterre. Avec son aide, nous avons fait des pas rapides sur la route du progrès, et nous avons raison de croire que nous marcherons à plus grands pas encore dans cette voie durant les années à venir.

LA NAVIGATION

BONS NAVIRES A MONTREAL

A cause de l'accroissement considérable du trafic avec le Canada, les lignes Hamburg-America et Holland-America s'ouvrent de Montréal, l'année prochaine, des navires d'un tonnage beaucoup plus considérable que ceux qui y viennent maintenant, de sorte que des navires pourront transporter les passagers de première classe et non pas seulement ceux de troisième comme maintenant. La compagnie devra s'assurer un nouveau quai, pour que ces importants paquebots y aient accès.

MORT EN MER

Le 8 juin, un des passagers du navire Willehad, de la ligne Canada, qui est arrivé à Montréal, venant des ports allemands hier, est mort pendant la traversée. C'était un jeune enfant autrichien. Il a été enseveli en mer.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Navires	De	Date
Bengore Head	Middlesboro	1 juin
Basuta	Fawey	1 juin
Willehad	Rotterdam	4 juin
Maxman	Bristol	4 juin
Lake	Liverpool	6 juin
Victoria	Liverpool	7 juin
Saturnia	Glasgow	8 juin
Manchester	Manchester	8 juin
Mariner	Manchester	8 juin
Grampian	Glasgow	8 juin
Ascania	Southampton	11 juin
Montcalm	Bristol	12 juin
Royal George	Bristol	12 juin
Remore Head	Dublin	12 juin
Montrose	Liverpool	12 juin
Jain Dhu	Newcastle	13 juin
Cassandra	Glasgow	15 juin
Canada	Liverpool	15 juin

ARRIVAGES A MONTREAL

Victorian, Liverpool, H. et A. Allan, Manchester Trader, Manchester, Furness-Withy.
Laurentie, Liverpool, White Star, Willehad, Hamburg, White Star.

ARRIVAGES

Paquebot A De
New-York...New-York...Southampton
Cameronia...New-York...Glasgow
Perugia...New-York...Lisbon
Meganitic...Liverpool...Montréal
Oceania...Southampton...New-York
Philadelphia...Southampton...New-York

NAVIGES DANS LE PORT

Théo Fagelund, Punta Arenas, quai Laurier, T. R. McCarthy.
Fishpool, Stockton-on-Tees, Pointe-Matata, Section 42, New Zealand Co.
Tantallon, West Hartlepool, Pointe au Moulin, McLean-Kennedy.
Benguela, Hamburg, Elder-Dempster.
—Peruvians, Liverpool, Furness-Withy.
—Crown of Castle, Barbados, quai de St. Lawrence Sugar Refining, Robert Reford.

DEPARTS

Fishpool, Emden, R. McCarthy.

La Société d'Administration Générale

INCORPORÉE EN 1902

Gérance de propriétés et de successions. Location et collection de loyers. Voûtes de sûreté; Location de compartiments \$ 5.00 par an.

35 RUE ST-JACQUES MONTREAL

On installe la relique de Ste-Clotilde

LES PAROISSIENS DE M. LE CURE BOURASSA SONT, HIER SOIR, LES TEMOINS D'UNE GRANDIOSE CEREMONIE. — FEU D'ARTIFICE.

Les paroissiens de Sainte-Clotilde ont célébré avec un éclat inaccoutumé leur fête patronale. Le dévoué curé vient, en effet, d'obtenir de Rome, par l'entremise d'un chanoine de Latran, une relique de la patronne de sa paroisse avec l'authentique l'autorisant à la faire vénérer des fidèles.

On a profité de la fête patronale de la paroisse pour en faire l'installation solennelle. M. le chanoine Décaré, curé de Saint-Henri, accompagné de la congrégation des hommes de sa paroisse a transporté la relique jusqu'à l'angle des rues Notre-Dame et St-Rémi. A cet endroit l'attendait le curé de Sainte-Clotilde, M. Bourassa entouré d'un grand nombre de ses paroissiens.

Le testament de Wilbur Wright

UNE LETTRE DE L'AVIATEUR DEFUNT.

Berlin, 17. — Les journaux allemands publient ce qu'ils appellent le testament scientifique de Wilbur Wright, contenu dans la dernière lettre que l'on dit avoir été écrite par lui à l'adresse d'un aviateur allemand. On y lit ce qui suit: "Notre nouvel aéroplane est le développement de tout ce que nous avons appris dans les années pendant lesquelles nous avons été transportés dans l'air."

Le poète portugais Camoens

M. JEAN DICHPIN PRESIDE A L'INAUGURATION D'UN MONUMENT EN SON HONNEUR A PARIS.

Paris, 15. — M. Jean Richepin a inauguré un monument élevé à l'angle de l'avenue Camoens et du boulevard Descazes, en l'honneur du poète portugais Camoens.

Les droits sur le bois

LA QUESTION DE L'IMPOSITION D'UN DROIT SUR LE BOIS EST SOUMISE A LA COUR SUPERIEURE.

Ottawa, 15. — Aucun droit n'a encore été perçu sur le bois MESURE, sauf théoriquement, pour les cas d'épreuves légales, a déclaré le commissaire des douanes McDougall, hier. Cette déclaration a été faite à l'occasion du décret relatif à l'impôt de 25 pour cent sur le bois mesuré et qui est encore à collecter sur tous les chargements de bois qui entrent dans les provinces de l'Ouest.

Conférence à Lachine

M. H. J. GAGNE PARLE DE L'OEUVRE DE SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER.

Une très intéressante conférence a été donnée, hier soir, à Lachine, sur l'œuvre de Sir George Etienne Cartier, par M. Horace J. Gagné, avocat et des secrétaires du comité du centenaire.

Feu Mme Mount

Samedi matin avait lieu à l'église Saint-Jacques, le service funèbre de Mme P. E. Mount.

La "Provence" est partie

Le Havre, 17. — La "Provence", de la Compagnie Générale Transatlantique, dont l'équipage était en grève depuis plusieurs jours, a pu partir, samedi soir, avec un équipage de marins de la flotte.

La première au Canada

Vancouver, 17. — Une petite Hindoue, Hira Singh, est née, ici, vendredi dernier; c'est la première qui voit le jour au Canada. Sa mère allait être déportée quand survint l'enfant et on décida de lui permettre de rester avec son mari.

L'enquête sur la collision de Nipigon

S'IL Y AVAIT EU UN OPERATEUR DE NUIT A DORION, DISENT LES JURÉS DU CORONER, L'ACCIDENT NE SERAIT PAS ARRIVE.

Nipigon, Ont., 17. — L'enquête du coroner sur l'accident survenu ici entre deux trains de marchandises du C. P. R. s'est terminée samedi.

Voici le verdict que le jury a rendu: "Nous, jurés nommés pour enquêter sur la mort d'Alexander Ross, Alexander McCuaig, R. C. Allan, James Burke, avons trouvé que les dites personnes ont été tuées à 66.5 milles à l'ouest de Nipigon sur le C.P.R., vendredi, le 14, vers 7 h. 15 a.m., dans une collision entre deux trains de marchandises de cette compagnie.

Le signal du Kaiser

LA CORNE D'ALARME DE L'AUTOMOBILE DE GUILLAUME II SE FERAIT ENTENDRE EN AMERIQUE.

Berlin, 17. — On sait que les automobiles de Guillaume II sont pourvues de cornes d'alarme dont seul le kaiser a le droit de faire usage dans les limites de l'empire germanique. Cette corne module un air musical qui ressemble à un motif d'opéra plutôt qu'à un signal destiné à avertir les piétons de sa présence. Elle est fabriquée par une maison d'instruments de musique bien connue en Saxe, qui a dû prendre l'engagement de n'en pas fabriquer de semblables à celles destinées à servir en Allemagne.

Un cadeau des Astor au capt. du "MacKay Bennett"

Halifax, 16. — Le capitaine Larnder, du "MacKay Bennett" qui a repêché un si grand nombre de cadavres des victimes du "Titanic" y compris celui du col. John Jacob Astor, a reçu de Mme Astor, sa veuve et de Vincent Astor, son fils, un chèque de \$2,000 qu'ils ont distribué à tous ceux qui l'ont aidé dans le travail qu'il a accompli.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec

Rapport de la vente de fromage du 13 juin 1912 au Board of Trade, par Aug. Trudel, gérant: 573 boîtes de choix, blanc, acheté par A. J. Briot, à 13c; 1032 boîtes, No 1, acheté par Lovell & Christmas Ltd, à 12-7-8; 410 boîtes, No 2, acheté par Jones, Grant & Lamban, Ltd, à 12-13-16; 251 boîtes, No 1, coloré, acheté par Lovell & Christmas Ltd, à 12-7-8.

Portraits historiques

Sir Melbourne Tait a offert au barreau une demi-douzaine de portraits des anciens juges et membres de la profession légale.

Le duc de Sutherland

Quelques détails sur son projet de colonisation et les entreprises qu'il projette.

Toronto, 15. — L'honorable M. F. Grosvenor, qui a accompagné le duc de Sutherland pendant son voyage au Canada, a déclaré hier que le projet de colonisation du duc est tout à fait distinct de la Land Corporation que le duc a organisée.

NOUS OFFRONS EN VENTE A GRANDE REDUCTION LES LIVRES SUIVANTS

- Le Scientific American, édit. hebdomadaire, les années de 1882 à 1907, (reliés) 25 vols. 24 vols.
- La Revue Moderne, (reliés 2 vols. par année) 24 vols.
- Histoire des Canadiens-Français (B. Sulte), rel. 7 vols.
- Canada Pittoresque par W. Grant, rel. 4 vols.
- Le Canada-français (complet), rel. 4 vols.
- La Revue Canadienne, années 1881 1882, 1883, 1884, 1885, rel. 5 vols.
- La Revue Canadienne, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, rel. 5 vols.
- Art and Architecture par W. Walton, rel. 2 vols.
- Manèges des Evêques de Québec, 5 vols.
- Jugements du Conseil Supérieur, (broché) 6 vols.
- Collection de Manuscrits 4 vols.
- Débats de la Législature de Québec, par Desjardins, Malenfant, etc. 11 vols.
- Québec et Lévis, reliés 1 vol.
- Le Clergé Canadien, par Monseigneur Tanguay 1 vol.
- Vie de Monseigneur de Laval 2 vols.

Pour les prix et autres informations, s'adresser par lettre, à Casier 26, Le "Devoir".



N'IMPORTE où vous irez, soit à la ville, soit à la campagne, vos habits porteront toujours le cachet du bon goût si la marque du Semi-ready y est attachée.

Le sceau du Semi-ready est une garantie d'élégance et de bonne modé dans toute assemblée cosmopolite, que vous soyez à New-York ou à Londres, ou dans n'importe quel autre grand centre.

Partout au Canada les prix du Semi-ready sont les mêmes.

EUGENE BOURASSA & CIE.

Le Magasin Semi-Ready.
441 rue Sainte-Catherine Est.
ROD. SANGSTER, 256 rue Saint-Jacques.
RILEY HERN, 505 rue Sainte-Catherine Ouest.

Un cadeau des Astor au capt. du "MacKay Bennett"

JEUNES - ET - VIEUX

bénéficient de l'usage régulier du

CACAO pur de FRY

Le Meilleur Aliment pour le Déjeuner et le plus Agréable

IL SOUTIENT ET FORTIFIE

Sa réputation est consacrée dans le monde entier

Le Commerce est Approvisionné par

J. S. FRY & SONS, LIMITED.

27 Rue Saint-Sacrement, Montréal.

PELERINAGE

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE ET AU CAP DE LA MADELEINE. EN BATEAU. — Pour Dames et Demoiselles

Prix du passage: \$3.50

Sous la direction du Rév. L. A. Dubuc, curé de Saint-Clément, (Maisonneuve), LUNDI, LE 24 JUIN 1912, 4 heures, quai Bonsecours, 4 h. 30, traverse de Longueuil. Pour billets et cabines, s'adresser au presbytère de Saint-Clément, 35 rue Adam, Maisonneuve. Tél. B. Lasalle, 45.

OUTREMONT

TERRAIN DE COIN 35 x 104 PIEDS

Site choisi. — Achetez maintenant. — Les prix augmentent rapidement. S'adresser par lettre à "Outremont" aux soins de "LE DEVOIR", 71a rue St-Jacques.

NOUS OFFRONS EN VENTE A GRANDE REDUCTION LES LIVRES SUIVANTS

Le Scientific American, édit. hebdomadaire, les années de 1882 à 1907, (reliés) 25 vols. 24 vols.

La Revue Moderne, (reliés 2 vols. par année) 24 vols.

Histoire des Canadiens-Français (B. Sulte), rel. 7 vols.

Canada Pittoresque par W. Grant, rel. 4 vols.

Le Canada-français (complet), rel. 4 vols.

La Revue Canadienne, années 1881 1882, 1883, 1884, 1885, rel. 5 vols.

La Revue Canadienne, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, rel. 5 vols.

Art and Architecture par W. Walton, rel. 2 vols.

Manèges des Evêques de Québec, 5 vols.

Jugements du Conseil Supérieur, (broché) 6 vols.

Collection de Manuscrits 4 vols.

Débats de la Législature de Québec, par Desjardins, Malenfant, etc. 11 vols.

Québec et Lévis, reliés 1 vol.

Le Clergé Canadien, par Monseigneur Tanguay 1 vol.

Vie de Monseigneur de Laval 2 vols.

Pour les prix et autres informations, s'adresser par lettre, à Casier 26, Le "Devoir".

LA VIE SPORTIVE

Dans les Grandes Ligues de Baseball

RESULTATS DES PARTIES DE SAMEDI ET DIMANCHE.

Table with columns for International, American, and National leagues, listing teams and scores for Saturday and Sunday games.

LE NATIONAL A REMPORTÉ SA TROISIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE SAMEDI

L'équipe canadienne-française a triomphé des Tecumsehs par 9 à 4. -- Les joueurs de "Doc" Lachapelle ont joué d'une façon irréprochable.

L'équipe canadienne-française a triomphé, samedi après-midi, des redoutables Indiens de Charlie Querrie en battant par un score de 9 points à 4.

Table showing the composition of the National and Tecumseh teams, listing players and their positions.

Les arbitres font commencer la partie sans s'apercevoir qu'il n'y a pas de juge points dans le nord du terrain.

Le président du National, Jos. Cousineau attire l'attention de Jack Tucker à ce sujet. A la reprise le Tecumseh enlève, mais ne peut garder la balle longtemps.

Après l'heureux, mais ils ne peuvent lui enlever la balle. Les gens des bleachers crient à tue-tête et demandent aux "habitants" d'ajouter d'autres points à leur crédit.

Après l'heureux, mais ils ne peuvent lui enlever la balle. Les gens des bleachers crient à tue-tête et demandent aux "habitants" d'ajouter d'autres points à leur crédit.

Après l'heureux, mais ils ne peuvent lui enlever la balle. Les gens des bleachers crient à tue-tête et demandent aux "habitants" d'ajouter d'autres points à leur crédit.

Après l'heureux, mais ils ne peuvent lui enlever la balle. Les gens des bleachers crient à tue-tête et demandent aux "habitants" d'ajouter d'autres points à leur crédit.

M. Joseph Marier

Les amateurs de sports apprendront avec regret la mort de notre confrère, M. Joseph Marier, survenue samedi dernier.

Le défunt travailla successivement à la "Patrie", au "Journal", au "Canada", à la "Presse" et signa quelques articles très documentés dans les colonnes sportives du "Devoir".

Les funérailles auront lieu mardi à 7.45 a. m., en l'église Notre-Dame.

Le meeting d'Hamilton

LE DERBY HAMILTON EST REMPORTE PAR FROGLEGS. -- DANS LA DEUXIEME COURSE DE LA JOURNEE, AMBERITE S'EST CLASSE BON PREMIER.

Hamilton, 17 juin. -- La pluie qui est tombée quelques heures avant la première course, a mis la piste dans un état mauvais.

Deux trains de Toronto et un de Buffalo emmenèrent un grand nombre d'amateurs du sport hippique.

Voici les résultats détaillés des épreuves disputées samedi après-midi: PREMIERE COURSE Chevaux de deux ans et plus, 6 furlongs.

DEUXIEME PERIODE 1.-Cornwall, Degray, 2.00. 2.-Cornwall, Degray, 2.00.

TROISIEME PERIODE 1.-Rockview, 111, McTaggart, 13 à 5, et 4 à 5. 2.-Branwyn, 113, Loftus, 13 à 10 et 2 à 5.

QUATRIEME PERIODE 1.-Rockview, 111, McTaggart, 13 à 5, et 4 à 5. 2.-Branwyn, 113, Loftus, 13 à 10 et 2 à 5.

QUATRIEME PERIODE 1.-Rockview, 111, McTaggart, 13 à 5, et 4 à 5. 2.-Branwyn, 113, Loftus, 13 à 10 et 2 à 5.

QUATRIEME PERIODE 1.-Rockview, 111, McTaggart, 13 à 5, et 4 à 5. 2.-Branwyn, 113, Loftus, 13 à 10 et 2 à 5.

QUATRIEME PERIODE 1.-Rockview, 111, McTaggart, 13 à 5, et 4 à 5. 2.-Branwyn, 113, Loftus, 13 à 10 et 2 à 5.

Le Canadien essuie une autre défaite

C'EST PAR UNE PIÉTÉ BATTANTE QUE LE CLUB TORONTO A DÉFAIT LES HOMMES DE McILWAINNE, SAMEDI DERNIER, A SCARBORO BEACH.

Toronto, 17 juin. -- En dépit de la pluie, le club de la ville R.A., le Toronto, a battu, dimanche, une équipe des hommes de Kennedy, samedi dernier, en présence d'une assistance de 1,000 personnes.

Toronto, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Le club Irlandais subit un échec

LES "CAPS" ONT GAGNE LEUR PREMIERE PARTIE SAMEDI DERNIER, CONTRE LE CLUB SHAMROCK, TROIS NOUVEAUX JOUEURS SUR L'EQUIPE DES SEPTATEURS.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

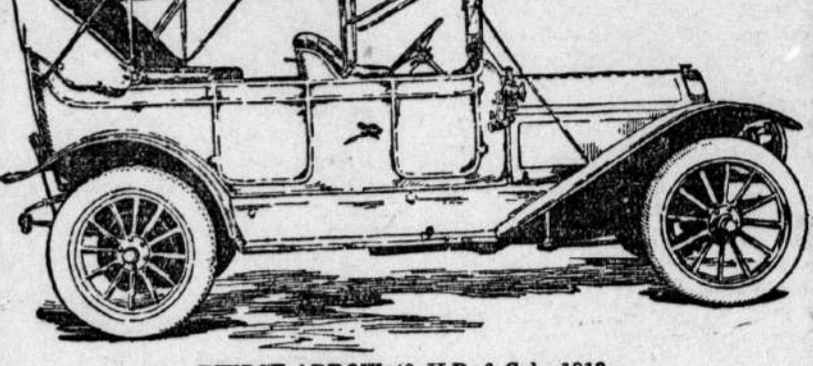
Ottawa, 17 juin. -- Le club local a remporté sa première victoire de la saison en battant, samedi dernier, l'équipe irlandaise par un score de 7 à 4.

PARC DOMINION

LA SEPTIEME SAISON DE SUCCES L'équipement du Circle D. Ranch

AVEC CAMP DE VINGT-CINQ INDIENS SIOUX La plus grande réunion du Wild West jamais vue à Montréal

Les filles plongeurs de Walker La Glissade en Bob-Sleigh Lions du prof. Glass Six Nubiens féroces sur la Scène



PIERCE-ARROW 48 H.P. 6 Cyl., 1912.

Ceux qui aiment les voitures automobiles de haute qualité feraient bien de visiter nos salles d'exhibition et de voir notre splendide série de voitures Pierce-Arrow.

Elles sont les premières au monde sous le rapport de l'élégance, du fini et de la durée.

FAITES VENIR UN CATALOGUE

The MOTOR IMPORT Co. OF CANADA, LIMITED

EDIFICE DU FORUM

TARIF REDUIT POUR LES MOIS DE CHALEURS

Institut de Physiothérapie

HOMMES D'AFFAIRES.--Condamnés à rester en ville pendant les mois de chaleur, évitez pas trop ceux qui font la ville, vous pouvez jouir de tous les avantages d'une villégiature à l'Institut de PHYSIOTHERAPIE, et mieux soigner votre santé.

Starboard gagne la course d'ouverture

LE MEETING DE VALLEYFIELD S'EST OUVERT SAMEDI APRES-MIDI ET A OBTENU UN GRAND SUCCES. -- L'ASSISTANCE ETANT NOMBREUSE ET LES EPREUVES TRES CONTESTEES.

Valleyfield, 17 -- A l'occasion de l'ouverture du meeting de Valleyfield, samedi après-midi, 1,500 amateurs de sport des Rois s'étaient rendus en cette petite ville.

Le programme de la journée d'ouverture comportait sept courses et toutes ces épreuves furent très contestées. Les officiels étaient les mêmes que ceux qui avaient chargé du meeting du Montreal Driving Club, au parc Delormier. M. W. R. Norvell était le président des juges.

Les résultats furent les suivants: PREMIERE COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs.

DEUXIEME COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs. 1.-Starboard, 109, Warrington, 3 à 2 et 3 à 5.

TROISIEME COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs. 1.-Songs of Rocks, 109, Cullen, 3 à 2, 4 à 5.

QUATRIEME COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs. 1.-Bensand, 109, Jost, 3 à 2, 4 à 5, et 2 à 5.

QUATRIEME COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs. 1.-Bensand, 109, Jost, 3 à 2, 4 à 5, et 2 à 5.

QUATRIEME COURSE Chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs. 1.-Bensand, 109, Jost, 3 à 2, 4 à 5, et 2 à 5.

"LES CHRONIQUES" de Léon Lorrain

Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs. Se vend 25 sous. Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, E. de MESLE, Gérant

Aujourd'hui Maximum... 29.74 Minimum... 29.75

DEMAIN

Beau et un peu plus chaud

(Service particulier) Toronto, 17. — Dans l'ouest, il fait beau. Dans l'Ontario et les Provinces Maritimes, il est tombé beaucoup de pluie et on a eu des orages de tonnerre.

LA COUR SUPREME ET LA QUESTION DU MARIAGE

Les cinq juges de la Cour Suprême déclarent que le Bill Lancaster est illégal.—Sir Charles ne veut pas répondre à la seconde question.

(Service particulier) Ottawa, 17. — A midi, a été rendu le jugement de la Cour Suprême sur les questions qui lui ont été référées par le gouvernement sur le bill Lancaster. Le Cour répond aux questions comme suit: (1) Paragraphes A et B.—Le juge en chef, Sir Charles Fitzpatrick, les juges Duff, Anglin et Davies répondent "non". Le juge Idington: C'est un bill impossible tel qu'il est rédigé. Je dois répondre catégoriquement comme suit dans le cas présent: "La partie rétrospective pourrait bien faire partie d'un projet de législation par le Parlement et par les législatures confirmant les mariages passés, mais il vaudrait mieux préparer un meilleur bill."

LE BILL LANCASTER

Le bill Lancaster, qui a trait à la question du mariage contient les clauses suivantes:— 1.—L'acte du mariage, chapitre 105 des Statuts révisés de 1906, est amendé par l'addition des paragraphes suivants. 3.—Toute cérémonie ou forme de mariage jusqu'ici ou dorénavant autorisée à célébrer la cérémonie du mariage d'après les lois de l'endroit où, elle est célébrée, et dont est célébrée d'après ces dites lois, constituera partout dans les limites du Canada un mariage valide, nonobstant toute différence dans la croyance religieuse, des personnes ainsi mariées et sans considération de la religion du ministre du mariage. 2.—Les droits et les devoirs des personnes ainsi mariées et des enfants nés d'un tel mariage seront absolus et complets et aucune loi ni décret canonique, ni coutume de quelques provinces ou dans n'importe quelle province du Canada n'aura aucune force ni aucun effet, pour invalider ou qualifier le dit mariage, ou aucun des droits des dites personnes ni de leurs enfants, en aucune façon.

mier paragraphe. A ce premier paragraphe, les juges Idington, Duff et Davies répondent "non", le juge Anglin répond "oui". Au deuxième paragraphe de la deuxième question, la Cour répond à l'unanimité "non". (3). Paragraphe A. Le juge en chef, Sir Charles Fitzpatrick, les juges Duff, Anglin et Davies répondent "non"; le juge Idington dit ce qui suit: "Quant à la question 3, paragraphe A, je réponds "oui" en supposant l'assentiment des législatures des provinces intéressées. Quant au paragraphe B, je réponds "oui", si et quand une province néglige de pourvoir d'une façon suffisante à la célébration du mariage."

Les questions soumises à la Cour Suprême

PREMIERE QUESTION:— (A) Le parlement du Canada a-t-il le droit de voter en tout ou en partie le bill No. 3, présenté à la première session du deuxième parlement du Canada et intitulé "Un Acte pour Amender la Loi du Mariage"? (B) Si toutes les clauses du dit bill ne sont pas dans les limites de la juridiction du parlement du Canada quelles sont celles, s'il s'en trouve, dépendant d'une telle autorité? SECONDE QUESTION: La loi de la province de Québec rend-elle nul et invalide, à moins qu'il ne soit contracté devant un prêtre romain catholique, un mariage qui lie autrement légalement, s'il est contracté dans une autre province? (A) Entre des contractants catholiques romains ou, (B) entre deux contractants dont l'un seulement est catholique? TROISIEME QUESTION: SI (A) ou (B) l'une des questions précédentes est résolue dans l'affirmative, ou, si toutes deux le sont, le parlement du Canada a-t-il l'autorité pour décider que tous les mariages de ce genre (A) jusqu'ici célébrés, ou (B) qui le seront dans la suite sont légaux et indissolubles?

De nouveaux engagements au Mexique

Le chef des insurgés dispute le terrain pouce par pouce.— Les fédéraux ont perdu douze hommes et les rebelles dix.

(Service particulier) Chihuahua, Mexique, 17.—Le rapport de nouvelles escarmouches, entre rebelles et fédéraux, à La Cruz, indique que le général Del Toro, à la tête des insurgés, prétend disputer à Huerta le terrain pouce par pouce. Les troupes du gouvernement ont perdu hier douze soldats et les rebelles dix. Les propriétaires de mines dans le territoire au mains des révolutionnaires, qui n'ont pas payé l'impôt fixé par ces derniers, ont été avisés que leurs établissements seraient confisqués s'ils ne s'exécutaient pas. Il y a parmi eux des Anglais et des Américains.

Cent-quarante ingénieurs dans notre ville

CETTE DELEGATION SE COMPOSE DE REPRESENTANTS DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE CIVILISE. Une délégation qui ne manquera pas d'attirer l'attention des montrealais, est celle qui sera envoyée hier soir de Toronto. Elle se compose de 140 représentants, la plupart ingénieurs, — de toutes les parties du monde civilisé. Ces messieurs ont assisté au congrès international de navigation tenu à Philadelphie, il y a quelques semaines. Dans la délégation l'on compte surtout des Allemands, des Français, des Belges, des Italiens, des Russes, des Autrichiens, des Egyptiens, des Anglais, des Américains du Nord et du Sud. En tout, une cinquantaine de pays sont représentés. Ces visiteurs seront les hôtes du gouvernement durant leur court séjour au Canada. Les voyageurs ont été rencontrés au Sault Sainte-Marie, par un représentant du Pacifique Canadien; ils ont été conduits à travers le lac Huron, à bord du steamer "Assiniboine" à Port McNicoll, où ils ont admiré les gigantesques travaux accomplis par le C. P. R. à cet endroit. M. L. C. Perrier, ingénieur en chef du canal de Panama qui demeure en Egypte, est l'un des membres de la délégation; M. K. S. Tilgard, professeur à Zurich, est également délégué, ainsi que M. O. Figueroa, de la République Argentine, le Lt.-col. York, ingénieur impérial des ponts et chaussées; Freiherr von Coels, von der Bruggen, ingénieur allemand; M. Charginand, ingénieur de la délégation française; Signor St-Juste di Tenada, chef de la délégation italienne. Le colonel W. Anderson, ingénieur en chef du gouvernement canadien, accompagne les visiteurs, ainsi que M. Macleod, professeur à l'Université McGill et G. Galbraith de Toronto. Les membres de ce congrès s'occupent en particulier de questions de navigation, phares, bouées, canaux, creusage, quais et jetées. Aujourd'hui, on a conduit les visiteurs au Mont-Royal puis à bord du "Sir Hugh Allan", ils ont visité le port. Ce soir, ils seront les hôtes de la Commission du Havre à un dîner donné au Mont-Royal Club. Demain, sur le "Sir Hugh Allan", les délégués se rendent à Québec et termineront ainsi leur tournée d'inspection de nos voies fluviales. Ottawa, 17. — Le gouvernement a donné samedi soir, au Château Laurier, un banquet en l'honneur des délégués au congrès international de navigation. L'honorable J. D. Hill, ministre de la marine, présidait. Il porta la parole de même que le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, et les honorables T. W. Crothers, F. D. Monk et Martin Burroughs. Madame R. L. Borden a donné une réception en l'honneur des dames qui accompagnent la délégation.

LA CONVENTION DE CHICAGO

Les organisateurs de Taft et de Roosevelt mettront chacun de leur côté, la dernière main aux préparatifs en vue de l'ouverture qui a lieu demain. La tactique de Roosevelt.— On parle d'un troisième candidat.

(Service particulier) Chicago, 17.—Le col. Theodore Roosevelt, portant son nouveau chapeau de combat, moyen tenu entre le sourcil et la ceinture du Rough Rider, est arrivé à Chicago samedi; il a été acclamé par des milliers de partisans et admirateurs. Le chapeau a flotté dans l'air sur tout le parcours de l'automobile entre "La gare de la rue LaSalle et l'Hotel Congress". Roosevelt a déclaré qu'il n'avait pas de plan de campagne de traic. Il a passé une partie de son temps en conférence avec les organisateurs de sa candidature. Il a ensuite pris lui-même la direction de cette lutte de serpent entre les voleurs et les politiciens corrompus et le peuple. Chicago, 17.— Le comité national républicain a terminé samedi soir le ballottage national 259 sièges à la convention nationale qui se réunit mardi. Le travail fait donne le résultat suivant: Roosevelt, 19; Taft 235. Aujourd'hui, 62 délégués ont été attribués à Taft et 6 à Roosevelt. Chicago, 17.— Le sénateur Root, candidat de Taft à la présidence provisoire de la convention nationale, est arrivé hier plein d'ardeur pour la lutte. Le sénateur dit que M. Taft a indubitablement assez de délégués maintenant pour assurer sa candidature. M. Root dit qu'il est ami personnel de M. Taft et de M. Roosevelt et qu'il entrevoit les meilleurs sentiments à l'égard de ces deux hommes. Mais pour lui l'intérêt du parti républicain doit passer avant celui de l'un ou de l'autre des deux candidats. Le parti républicain, dit-il, est le meilleur instrument du bon gouvernement du pays. Il serait affligé aussi de voir disparaître le parti démocrate. C'est le sort qui a été réservé à M. Roosevelt et Taft peut causer au parti républicain comme instrument de gouvernement qui lui fait surtout regretter cette querelle. Quant à l'événement en lui-même, il est insignifiant. Chicago, 17.— Les organisateurs de Taft et de Roosevelt, après avoir passé la nuit sans dormir presque, sont partis, ce matin, pour mettre la dernière main aux préparatifs de cette violente bataille. Ils ont moins de 24 heures devant eux pour se tenir prêts. Les difficultés survenues au sujet du refus opposé par M. Malpère, préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, à l'ordre d'amener en cour un de ses forçats devant être vidés avant que puisse se continuer l'affaire qui leur a donné lieu. Samedi, M. Louis Lozanger, représentant du ministre de la justice, a mis en question le droit du tribunal de donner l'ordre à M. Malpère d'amener un forçat comme témoin, sans un "habéas corpus ad testificandum". M. Lozanger attaque la validité de l'article du Code de Procédure civile qui déclare qu'un ordre du tribunal suffit, sans bref d'"habéas corpus". Le ministre de la justice prétend que l'article du Code de 1897 ne peut s'appliquer au préfet qui est un fonctionnaire fédéral. Le procureur général de la province devra donc intervenir et il sera notifié du fait.

Les rebelles mettront le feu aux plantations

Deux cents soldats américains sont retranchés sur le territoire cubain dans le but de protéger les propriétés des citoyens américains.

(Service particulier) Washington, 17.— Quoique le délai fixé par le chef des rebelles Cubains, Julio Automarchi, aux étrangers pour abandonner leurs demeures dans la région de El Cobre soit expiré depuis hier soir, de bonne heure ce matin le département de l'Etat n'a encore entendu parler de rien. Le consul américain, Holaday dit que le territoire en question a été dépeuplé par suite de la dernière proclamation et que le chef rebelle n'aura guère de chances d'exécuter ses menaces. On croit que le danger a été fort diminué par l'envoi à Oriente, de 500 soldats guérillas. Deux cents soldats de la marine américaine sont retranchés à El Cobre. Il est possible que les rebelles mettent le feu aux plantations et aux champs de canne à sucre. Une proclamation d'Automarchi Santiago de Cuba, 17.—Le chef insurgé Julio Automarchi, qui, samedi, ordonna à tous les blancs de quitter le voisinage de El Cobre, a fait savoir ce matin, par proclamation, qu'il fera pendre toute personne qui viendrait l'inciter à se rendre. 150 rebelles se sont constitués prisonniers à Juridiccion, dans la province d'Oriente. Le colonel Valiente qui commande les forces du gouvernement dans la région assure que les rebelles sont complètement désorganisés, et qu'ils forment maintenant des petits groupes séparés. L'expédition Inglisias a dispersé trois de ces bandes près d'Olimpos. Un des chefs a été tué. On croit généralement que la révolte sera complètement réprimée dans quelques jours. Le chef des rebelles est tué Washington, 17.— Le département de la marine a reçu de Guantanamo, une dépêche de l'Amiral Usher, confirmant la nouvelle que le général Estenez, le chef des rebelles, a été tué et que Lacoste, le général paralytique est aux mains des forces du gouvernement. La révolution tire à sa fin, malgré que des bandes de brigands continuent de battre la campagne.

Les désordres au Mexique

D'APRES UN JOURNAL DE MEXICO, LES REVOLTES AURAIENT BATTU UNE CANADIENNE SUR LA PLANTE DES PIEDS POUR LUI FAIRE LIVRER SES BIJOUX.

Ottawa, 17.—Le gouvernement vient de recevoir d'Angleterre des nouvelles concernant les attaques commises contre des Canadiens au Mexique. Le 13 avril, un journal de Mexico publiait la nouvelle que les partisans de Zapata avaient attaqué un train de marchandises et avaient battu une Canadienne sur la plante des pieds pour la forcer à dire où elle cachait ses bijoux. Le ministre anglais à Mexico envoya cette nouvelle à son gouvernement, en même temps qu'un Canadien nommé H. L. Crosby écrivait au consul général d'Angleterre. Celui-ci montra la lettre à son ambassadeur qui écrivit à ce sujet au gouvernement mexicain. M. Crosby mentionne l'attaque à un train dans lequel il se trouvait avec M. et Mme Auld, de Calgary, Alberta. Il ne parle cependant pas du traitement fait en la déléguée anglaise et il ne dit pas que les Zapatistas auraient infligé à Mme Auld, mais le fait de l'attaque et des vols d'argent et de bijouterie est prouvé.

Les pouvoirs de la province

LE MINISTRE DE LA JUSTICE CONTESTE LE DROIT DU TRIBUNAL DE FORCER PAR UN SIMPLE ORDRE LE PREFET DU PENITENCIER A LIVRER UN FORCET.

Les difficultés survenues au sujet du refus opposé par M. Malpère, préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, à l'ordre d'amener en cour un de ses forçats devant être vidés avant que puisse se continuer l'affaire qui leur a donné lieu. Samedi, M. Louis Lozanger, représentant du ministre de la justice, a mis en question le droit du tribunal de donner l'ordre à M. Malpère d'amener un forçat comme témoin, sans un "habéas corpus ad testificandum". M. Lozanger attaque la validité de l'article du Code de Procédure civile qui déclare qu'un ordre du tribunal suffit, sans bref d'"habéas corpus". Le ministre de la justice prétend que l'article du Code de 1897 ne peut s'appliquer au préfet qui est un fonctionnaire fédéral. Le procureur général de la province devra donc intervenir et il sera notifié du fait.

Un Congrès des Forestiers Catholiques

IL A EU LIEU A MONTREAL HIER. — PLUS DE 2,000 MEMBRES Y ONT PRIS PART. — CEREMONIE RELIGIEUSE A L'EGLISE DU SACRE-COEUR.

Le congrès de l'Ordre des Forestiers Catholiques s'est réuni, hier, dans cette ville. Le matin, il y eut une manifestation religieuse et le soir séance d'études et de délibérations à la salle Nazareth. Plus de deux mille membres de l'Ordre, soit des unions locales ou de l'étranger, prirent part à la procession conduite par les membres de la Haute Cour de Chicago, par les Grands Syndes de Québec et de Toronto. Le défilé se forma au Champ-de-Mars et se rendit à l'église du Sacré-Coeur, par les rues Boussecours, St-Denis, avenue Viger, St-Hubert, Dorchester, Visitation, DeMontigny, Maisonneuve et Ontario Est. Le curé Adam, assisté des abbés Brune et Boeuvillat, chanta la messe solennelle. M. l'abbé Verschelden en français, et M. l'abbé Collinan, en anglais, firent valoir les mérites de l'Ordre des Forestiers Catholiques comme organisation catholique aidant fortement à la solution de quelques-unes des graves questions qui agitent la société. Le soir, à 7 heures 30, une grande réunion d'études eut lieu à la salle Nazareth, rue Manon, près St-Catherine. Le Chef Ranger provincial, M. J. G. Laflamme de Martigny présida la bienvenue aux délégués étrangers, et M. le chanoine G. M. Lepailleur, chapelain provincial, traita du but de l'association. M. le vice haut chef ranger Simon Viger, de Lawrence, Mass., le trésorier en chef M. Keller de Chicago, et le syndic de la Haute Cour, Michael Morgan de Toronto, adressèrent la parole. On traita, en anglais et en français, les sujets suivants: l'histoire de l'Ordre des Forestiers Catholiques, l'augmentation des taux, les devoirs des officiers, le recrutement.

Il condamne un camp

LE COLONEL HUGHES, MINISTRE DE LA MILICE, VISITE LE CAMP DE FARNHAM ET DECLARE QUE LE TERRAIN EST INSALUBRE ET DANGEREUX.

Farnham, 17.— Le colonel Samuel Hughes, ministre de la Milice, a visité samedi le camp de Farnham. Il s'est déclaré très satisfait des soldats et des officiers, mais a trouvé que le terrain des manœuvres était dans un état piteux. "C'est une triste acquisition, dit-il, que fit le gouvernement libéral. A cause de ses manœuvres, ce terrain est plus fait pour entraîner des marins que des soldats de terre." Le ministre a déclaré que ce terrain était trop étroit. En effet, les troupes ont peine à s'y mouvoir. Il verra à ce que le gouvernement choisisse un autre site en raison de l'insalubrité du site actuel, les hommes et leurs chevaux sont en danger. Le camp est, cette année encore, sous le commandement du Lt.-Col. C. A. Smart, de Montréal, assisté du Lt.-Col. C. E. English, officier général d'état-major. Trente-cinq cents hommes suivent les exercices.

Sept médecins hygiénistes

On se rend compte de plus en plus de l'importance de l'hygiène. L'Université Laval a créé un nouveau cours et elle accorde maintenant le diplôme d'hygiène publique. Sept médecins l'ont obtenu à la première promotion: M. J. A. Beaudoin, J. N. Chausse, M. J. A. Coiro, J. R. Gauthier, J. C. Lesage, Léon Pariseau et Henri Saint-Georges. Ces messieurs passent actuellement des examens devant le Conseil provincial d'hygiène, afin de se qualifier pour remplir des fonctions relevant de la compétence de ce Conseil.

Dynamitards déçus

Blenheim, Ont., 17.— Deux individus ont tenté de faire sauter à la dynamite le coffre-fort du bureau de Postes. La sape était préparée et ils allaient mettre le feu à la mèche, lorsque le gardien de nuit survint qui dérangea la combinaison. Plusieurs coups de feu ont été échangés, mais les bandits ont pu s'échapper. On suppose qu'ils ont sauté sur un train de marchandises allant vers l'est.

Le calme renait à Perth Amboy

Perth Amboy, N. J., 17.— Quoique plus de trois cents hommes de police gardent encore les établissements de la Smelting & Refining Co., où plus de cinq mille travailleurs sont en grève, on espère que les pourparlers entre les délégués des ouvriers et les patrons vont aboutir et que le travail reprendra cette après-midi ou demain matin. Les ouvriers acceptent l'augmentation offerte par la compagnie. Les 900 hommes de la Barber Asphalt Co. sont retournés à leur poste ce matin, aux anciennes conditions.

LA BOURSE

(Service particulier) Londres, 17.— Les valeurs américaines sont fermes et une fraction plus élevées ce matin. Les transactions sont rares cependant. New-York, 17.— Le Pacifique Canadien a baissé d'un point. C'est à peu près le seul fait saillant de la Bourse ce matin. Le reste ne vaut pas la peine qu'on en parle. A Paris et à Berlin, le marché est ferme.

Notes Maritimes

SONT ARRIVES A Fish Guard, le "Mauretania", venant de New-York. A Glasgow, le "Hesperian", venant de Montréal; le "Columbia" venant de New-York. A Christiansand, le "Hellig Olav", venant de New-York. A Montréal, le "Murray Bay", le "Québec", le "Campanian", le "Parthia" le "Lake Manitoba".

Naissance

GOUGNON. — A Saint-Henri de Montréal, le 15 juin 1912, l'épouse de M. Henri Gougnon, marchand, une fille, baptisée Marie, Anita, Genevieve, Perrain et marraine, M. et Mme Narcisse Gougnon, grands-parents de l'enfant.

Le calme renait à Perth Amboy

Perth Amboy, N. J., 17.— Quoique plus de trois cents hommes de police gardent encore les établissements de la Smelting & Refining Co., où plus de cinq mille travailleurs sont en grève, on espère que les pourparlers entre les délégués des ouvriers et les patrons vont aboutir et que le travail reprendra cette après-midi ou demain matin. Les ouvriers acceptent l'augmentation offerte par la compagnie. Les 900 hommes de la Barber Asphalt Co. sont retournés à leur poste ce matin, aux anciennes conditions.

A Angers, 2 aviateurs se blessent

L'aviateur Allard se fracture la jambe. — De Bussy s'inflige de sérieuses lésions et son passager se brise les deux jambes.

(Service particulier) Angers, France, 17.— Seize aviateurs se sont présentés ce matin, au départ de la course organisée par le comité de l'Aéro Club de France. Il s'agit du circuit Angers-Choleat-Saumur-Angers. La distance à couvrir est de 294 milles 2-3. Il y a deux prix de \$5,000. Deux passagers accompagnent les aviateurs. Allard, lui seul, en emmenait quatre. Peu après le départ, sa machine tomba alors qu'il volait bas. Allard s'est brisé une jambe, mais les autres passagers sont indemnes. De Bussy, un autre aviateur français qui se rendait de Chartres à Angers, avec un passager nommé Gossens, pour prendre part au concours, est tombé aussi avec sa machine. De Bussy souffre de sérieuses lésions internes et son compagnon s'est brisé les deux jambes. La course se continue.

La mortalité infantile

UNE COMMISSION IRAIT ETUDIER LES MOYENS PRIS EN CERTAINS PAYS D'EUROPE POUR LA DIMINUER. — LES VISITES INFIRMIERES.

Le Dr Starkey, de McGill, a eu une conférence, ce matin, avec le directeur du service municipal d'hygiène, concernant la mortalité infantile. Il pense qu'il devrait être facile pour Montréal de la réduire de 220 à 100 par mille de population, comme on l'a obtenu en Suède, en Norvège, au Danemark et ailleurs. Le Dr Lobergo croit qu'il conviendrait d'envoyer dans ces pays une délégation qui étudierait les conditions prévalentes, quel que soit le prix. Les infirmières du service d'inspection des écoles, en vacance depuis samedi, ont commencé ce matin la visite des familles où se trouvent des nourrissons, pour donner des conseils aux mères. Elles continueront ce service jusqu'à la rentrée des classes, à mesure que se feront les déclarations de naissances.

Deux invitations

La Ville a reçu deux invitations que les commissaires ont d'avis d'accepter promettant de voter l'argent nécessaire aux délégations. La ville de Fargo, Dakota-Nord, inaugurer, le 12 juillet, une statue à Reillon, premier des Normands. Les 2, 3, 4 et 5 septembre, la Ville de Calgary célébrera l'érection des nouvelles provinces du Nord-Ouest.

La succession de Gustave Meurling

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS EXIGE DES DROITS QUI SE CHIFFRENT DANS LES \$28,000. — LE CONSEIL VEUT OBTENIR UN INVENTAIRE EN FRANCE.

Les commissaires ont transmis au conseil leur rapport sur la succession Meurling. Ils recommandent d'accepter en les autorisant à payer les droits de succession exigés par le gouvernement français et les dettes légales et à combattre toutes les réclamations illégitimes. La succession rapportera environ \$90,000, dont \$75,000 ont déjà été réalisés en Angleterre. Mais le gouvernement français exige des droits très élevés sur la succession d'un Français ayant testé en France, quel que soit le lieu où se trouve la fortune. Dans l'espèce il réclame \$48,000 francs soit environ \$28,000. Or, il ne semble pas y avoir eu d'inventaire en France. Le conseil n'est pas prêt à accepter les legs dans ces conditions et chargera probablement l'échevin Morin d'étudier la question, vu sa connaissance des lois françaises et l'expérience qu'il a acquise dans le règlement d'une succession faite en France dans des circonstances analogues.

A propos de l'achat de la M. W. & Power Co.

La ville n'a pas d'avocats à qui elle puisse confier sa cause, le bureau étant déjà surchargé de travail.

A propos d'un rapport par lequel les commissaires recommandent d'acheter un terrain pour le service des eaux dans le quartier Notre-Dame de Grâce, l'échevin Bastien a reproché aux commissaires d'avoir dépensé \$700,000 depuis un an dans les quartiers desservis par la "Montreal Water and Power Co." quand on pourrait exproprié la compagnie pour \$300,000 de plus seulement. Le commissaire Lachapelle a répondu qu'il ne s'agit pas d'une question d'argent, mais d'une question de principes. La ville ne veut pas s'engager à acheter la compagnie sans savoir ce qu'elle achète et la compagnie ne veut pas donner les renseignements qu'on lui demande. L'échevin N. Lapointe demande pourquoi les commissaires ne se hâtent pas de terminer cette affaire, soit en concluant à l'expropriation soit en refusant définitivement de le faire. "Il faudrait pour cela, dit l'échevin L.-A. Lapointe, avoir des avocats. Or M. Ethier est malade, M. Atwater passe presque tout son temps en Europe pour la ville. Me Archambault est en charge de tout le bureau et les autres avocats sont débordés d'ouvrage".

Un hôpital pour l'appendicite

(Service particulier) Boston, 17.— Cette ville sera dotée bientôt d'un hôpital unique au monde, consacré exclusivement au traitement de l'appendicite. Il sera ouvert au mois d'octobre. Une part considérable de l'immense histoire de Philippe de la rue Bacon a été donnée à l'hôpital en même temps qu'un édifice assez grand pour le traitement des patients des salles communes et des chambres privées.

Décès d'un grand chirurgien

(Service particulier) New-York, 17.— Le docteur Edmund Carleton, professeur de chirurgie pendant vingt-cinq ans, au collège médical pour les femmes, et au collège médical de New-York, est mort ici, à l'âge de 73 ans.

La situation à Kodiak

(Service particulier) Seward, Alaska, 17.— Le garde-côte McCulloch, est arrivé ce matin de Kodiak. Il annonce que la situation s'améliore dans la région dévastée par l'éruption du Katmai. Il n'y a pas eu de pertes de vies sur les îles principales, dont les habitants ont été transportés à Afognak.

Des élections en Saskatchewan

(Service particulier) Regina, Saskatchewan, 17.— La législature est dissoute. La mise en nomination est fixée au 4 juillet et les élections auront lieu le 11 du même mois.

M. Etienne Lamy chez M. Monk

Ottawa, 16. — M. F. D. Monk, ministre des travaux publics, a donné un dîner en l'honneur de M. Etienne Lamy, membre de l'Académie française, délégué au Congrès du parler français.

Quête pour les grévistes

Londres, 15. — Plusieurs milliers de femmes et d'enfants de grévistes du port ont aujourd'hui parqué à travers les rues de l'est jusqu'au carré Trafalgar. Ils demandaient des souscriptions et recueillirent considérablement.

Pour le Congrès de la Langue Française

Une assemblée en faveur du congrès de la langue française a été tenue, hier soir, dans la paroisse de Saint-Edouard, sous la présidence de M. l'abbé Perreault, vicar.

M. l'abbé Desrosiers fit l'histoire de la langue française au Canada; M. Gustave Monette, avocat, fit un appel aux jeunes gens de la paroisse; M. Gustave Beaudoin, notaire et E. Douard Fabre-Surveyer, avocat, parlèrent du but du congrès; M. Omer Héroux traita de la situation locale du français. Plusieurs auditeurs s'inscrivirent immédiatement comme membres. M. Gustave Beaudoin, continuera à recevoir des souscriptions.

On vient de publier le Guide du Congrèsiste. Il sera bientôt mis en vente. Toutes les compagnies de chemin de fer accordent des réductions pour la semaine du congrès.

CHEZ NOS COMPATRIOTES DE L'ONTARIO

Les Canadiens-français des paroisses du comté d'Essex et de Kent, Ontario, viennent d'être invités à faire de grandes manifestations patriotiques à l'occasion du Congrès de la Langue Française à Québec.

Voici la lettre que le comité central de Windsor, Ont., a adressée à ce sujet aux différents groupes canadiens-français de cette partie de la province. Windsor, Ont., 1er juin 1912. Bien cher monsieur, Comme le plus grand nombre des Canadiens-français ne pourront assister au Congrès du Parler français de Québec, nous croyons qu'il serait opportun de célébrer cet événement dans les paroisses du comté d'Essex et de Kent.

Nous proposons donc le programme suivant: 1. Grand-messe le 24 juin prochain pour le succès du Congrès; 2. Feu de joie de la S. Jean-Baptiste dans toutes les paroisses vers les neuf heures du soir; 3. Faire chanter dans nos écoles et maisons les vieilles chansons canadiennes pendant toute la semaine du Congrès tenu à Québec; 4. Convoquer des assemblées paroissiales et renouveler nos vœux d'être toujours fidèles à parler notre langue dans la maison et à la demander pour tous les exercices religieux de nos églises; 5. Protester contre les assimilateurs enragés et les ennemis de notre langue. Toutes ces réunions devront se terminer par le chant national. Dieu sauve le Roi! Veuillez donc organiser cette manifestation dans votre localité. Croyez-moi, bien cher Monsieur, Votre tout dévoué, ED. A. DEZIEL, Prés. Comité Central.

On retrouve son cadavre

On a repêché hier le cadavre de M. Gerald MacDermott, qui se noya en se baignant à Sainte-Rose. M. MacDermott était étudiant au McGill.

NOTAIRE DEMANDE

On demande un jeune notaire; soit à salaire soit comme associé à la campagne; autres renseignements possibles. Ecrire à Casier 45, "Le Devoir".